



S1 2019

R A P P O R T F I N A N C I E R

RAPPORT FINANCIER SEMESTRIEL ÉTABLI CONFORMÉMENT
AUX DISPOSITIONS DE L'AR DU 14 NOVEMBRE 2007

DEXIA

SOMMAIRE

I. RAPPORT DE GESTION	3
I.1. PROFIL FINANCIER	3
I.2. REPORTING FINANCIER	4
I.3. GESTION DES RISQUES	11
I.4. INFORMATIONS AUX ACTIONNAIRES	18
II. ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS RÉSUMÉS	19
III. ATTESTATION DE LA PERSONNE RESPONSABLE	46
IV. RAPPORT D'EXAMEN LIMITÉ SUR L'INFORMATION FINANCIÈRE INTERMÉDIAIRE CONSOLIDÉE POUR LE SEMESTRE CLÔTURÉ LE 30 JUIN 2019	47

RAPPORT DE GESTION (*)

PROFIL FINANCIER

COMPTE DE RÉSULTAT CONSOLIDÉ – FORMAT ANC		
<i>en millions d'EUR</i>	S1 2018 ⁽¹⁾	S1 2019
Produit net bancaire	-232	-279
Charges générales d'exploitation et dotations aux amortissements et aux dépréciations des immobilisations corporelles et incorporelles	-231	-208
RÉSULTAT BRUT D'EXPLOITATION	-463	-487
Coût du risque de crédit	49	23
Gains ou pertes nets sur autres actifs	8	0
RÉSULTAT NET AVANT IMPÔTS	-406	-464
Impôts sur les bénéfices	-34	4
Résultat net d'impôts des activités abandonnées	16	-111
RÉSULTAT NET	-424	-571
Intérêts minoritaires	-5	-25
RÉSULTAT NET PART DU GROUPE	-419	-546

(1) Chiffres S1 2018 retraités.

PRINCIPAUX AGRÉGATS DE BILAN – FORMAT ANC			
<i>en millions d'EUR</i>	30/06/2018	31/12/2018	30/06/2019
TOTAL DE L'ACTIF	168 340	158 804	134 634
<i>Dont</i>			
Caisse et banques centrales	9 881	9 269	6 752
Actifs financiers à la juste valeur par le résultat	15 468	13 421	15 243
Instruments dérivés de couverture	4 627	1 263	1 311
Actifs financiers à la juste valeur par capitaux propres	7 893	4 916	2 626
Titres au coût amorti	48 868	45 502	45 492
Prêts et créances sur les établissements de crédit et assimilés, au coût amorti ⁽¹⁾	27 191	23 665	26 588
Prêts et créances sur la clientèle, au coût amorti ⁽¹⁾	52 739	35 158	35 293
Actifs non courants destinés à être cédés	0	24 375	0
TOTAL DES DETTES	160 547	150 963	127 114
<i>Dont</i>			
Passifs financiers à la juste valeur par le résultat ⁽²⁾	13 117	11 872	14 790
Instruments dérivés de couverture ⁽²⁾	25 487	21 151	21 944
Dettes envers les établissements de crédit et assimilés ⁽³⁾	28 262	20 091	19 659
Dettes envers la clientèle ⁽³⁾	6 424	4 873	3 004
Dettes représentées par un titre	86 258	67 960	66 519
Dettes liées aux actifs non courants destinés à être cédés	0	24 055	0
CAPITAUX PROPRES	7 793	7 841	7 520
<i>Dont</i>			
Capitaux propres part du groupe	7 437	7 504	7 207

(1) Depuis le 31 décembre 2018, la définition des établissements de crédit dans les états financiers et dans les états réglementaires FINREP a été harmonisée. Certaines contreparties ont été reclassées de « Prêts et créances sur les établissements de crédit » vers « Prêts et créances sur la clientèle ». En conséquence, les chiffres au 30 juin 2018 ont été retraités : un montant de EUR 4 829 millions a été reclassé de « Prêts et créances sur les établissements de crédit et assimilés, au coût amorti » vers « Prêts et créances sur la clientèle, au coût amorti ».

(2) Le montant au 30 juin 2018 a été retraité.

(3) Depuis le 31 décembre 2018, la définition des établissements de crédit dans les états financiers et dans les états réglementaires FINREP a été harmonisée. Certaines contreparties ont été reclassées de « Dettes envers les établissements de crédit » en « Dettes envers la clientèle ». En conséquence, les chiffres au 30 juin 2018 ont été retraités : un montant de EUR 2 991 millions a été reclassé de « Dettes envers les établissements de crédit et assimilés » vers « Dettes envers la clientèle ».

(*) Les données du rapport de gestion ne sont pas auditées.

RÉSULTATS CONSOLIDÉS DU GROUPE DEXIA POUR LE 1^{ER} SEMESTRE 2019

■ Accélération de la transformation du groupe

- Total de bilan en baisse de 15 %, à EUR 134,6 milliards au 30 juin 2019
- Vente de Dexia Kommunalbank Deutschland, fermeture de la succursale de Dexia Crédit Local à Madrid et lancement de la transformation de la succursale de Dexia Crédit Local à New York en bureau de représentation
- Poursuite de la dynamique de réduction des portefeuilles commerciaux et mise en œuvre de deux nouveaux plans de ventes d'actifs

■ Résultat net de EUR -546 millions au 1^{er} semestre 2019

- Résultat net récurrent de EUR -151 millions : marge nette d'intérêt sous pression principalement sous l'effet de taux d'intérêt historiquement bas, impact fort des taxes et contributions réglementaires et contribution positive du coût du risque
- Éléments non récurrents (EUR -283 millions) intégrant l'impact de la cession de Dexia Kommunalbank Deutschland (EUR -115 millions) et les pertes liées à la stratégie volontariste de réduction des portefeuilles d'actifs (EUR -155 millions)

■ Ratio « Total Capital » de Dexia à 25,3 % à fin juin 2019, contre 27,3 % au 31 décembre 2018

INTRODUCTION

Depuis son entrée en résolution ordonnée, Dexia met en œuvre une stratégie proactive de repli de ses activités et de réduction du bilan du groupe. Le 1^{er} semestre 2019 représente une étape importante pour cette dynamique du fait notamment de la matérialisation de la vente de Dexia Kommunalbank Deutschland (DKD), sa filiale bancaire en Allemagne, de la fermeture de DCL Madrid et du lancement du projet de transformation de la succursale américaine de Dexia Crédit Local (DCL New York). Par ailleurs, le groupe a maintenu une bonne dynamique de vente de ses portefeuilles d'actifs commerciaux et pris, en mai et en juillet, des décisions structurantes relatives à deux nouveaux programmes de cession.

Le groupe a profité de conditions de marché favorables, en particulier aux États-Unis, pour l'exécution de cette stratégie. Dans cet environnement très volatil le groupe continue à rechercher toute action de simplification et de réduction des risques.

1. ÉVÉNEMENTS ET TRANSACTIONS SIGNIFICATIFS

A. Réduction du bilan et simplification de la structure du groupe

Réduction des portefeuilles d'actifs

Hors cession de DKD, fin juin 2019, les portefeuilles d'actifs s'inscrivent en baisse de EUR 5,8 milliards par rapport à fin décembre 2018, dont EUR 3,8 milliards de cessions, EUR 0,4 milliard de remboursements anticipés et EUR 1,6 milliard d'amortissement naturel. La part d'actifs libellés en devises non euro est significative et s'élève à 75 % du total des ventes sur le semestre.

Dans le cadre du projet de transformation de DCL New York et afin de faciliter le transfert du bilan de l'entité vers le siège de Dexia Crédit Local à Paris, le conseil d'administration a décidé de céder un portefeuille significatif d'actifs détenus par cette succursale (cf. section « Transformation de la succursale de Dexia Crédit Local à New York »). La dynamique de marché aux États-Unis a permis la mise en œuvre de cette décision dans des conditions favorables. Au cours du semestre, Dexia a ainsi vendu EUR 2,4 milliards d'actifs US, avec un impact de EUR -89 millions sur le résultat du groupe. Les actifs cédés comprennent la totalité du portefeuille d'ABS sur prêts étudiants (*student loans*) (EUR 1,1 milliard) ainsi que des actifs liés au secteur public (EUR 1,3 milliard).

Le 5 septembre 2019, le montant total des ventes s'élève à EUR 6,7 milliards, dont EUR 5,0 milliards d'actifs US. Le groupe a également conclu un accord pour la vente de la quasi-totalité de son exposition à Chicago Board of Education.

Le groupe a également poursuivi la vente opportuniste d'autres classes d'actifs.

Par ailleurs, le 19 juillet 2019, le conseil d'administration a validé la mise en œuvre d'un second programme de cessions d'actifs. Ce programme s'inscrit dans un contexte d'évolution et de renforcement des exigences réglementaires applicables au groupe (cf. section « Renforcement des exigences prudentielles ») et reflète une approche prudente de la gestion des risques. Il cible notamment des ventes, qui permettront à Dexia de réduire son exposition au risque de marché, y compris le risque de liquidité, tout en préservant sa situation de solvabilité.

Ces deux décisions stratégiques prises par le conseil d'administration entraînent un changement du « business model » applicable aux portefeuilles sélectionnés. Les actifs concernés qui avaient été classés au coût amorti lors de la première application de la norme IFRS 9 feront l'objet d'un reclassement en juste valeur par résultat (FVP&L) ou en juste valeur par capitaux propres (FVOCI) en date respective du 1^{er} juillet 2019, pour le portefeuille d'actifs américains et du 1^{er} janvier 2020 pour le second portefeuille.

Les cessions prévues dans le cadre de ces deux plans réduiront à terme l'exposition aux risques et la sensibilité du bilan de Dexia, même si, dans l'intervalle, le reclassement de ces actifs en juste valeur exposera Dexia à l'évolution des conditions macroéconomiques.

Fermeture de Dexia Crédit Local Madrid

Faisant suite aux restructurations entreprises en 2016 et au transfert de la totalité des actifs vers le siège de Dexia Crédit local à Paris en 2018, Dexia a procédé à la fermeture définitive de sa succursale madrilène le 29 mars 2019.

Finalisation de la vente de DKD à Helaba

Le 1^{er} mai 2019, après obtention de toutes les autorisations réglementaires, Dexia a conclu la vente de DKD à Helaba pour un montant total de EUR 352 millions.

Pour Dexia, cette transaction se traduit par une réduction de EUR 24,4 milliards de son total de bilan. L'impact net de la vente sur le compte de résultat s'élève à EUR -115 millions mais l'impact sur les ratios de solvabilité du groupe est légèrement positif et s'élève à 15 points de base. Ces impacts ont été comptabilisés dans les états financiers consolidés de Dexia au 30 juin 2019.

Dexia Crédit Local a mis fin aux lettres de soutien octroyées à DKD, avec effet à la date de clôture de la vente.

DKD opère désormais sous le nom de KOFIBA-Kommunalfinanzierungsbank GmbH.

Transformation de la succursale de Dexia Crédit Local à New York

Dexia Crédit Local a entamé, début 2019, la mise en œuvre de la transformation de sa succursale new yorkaise. Ce projet qui s'inscrit dans le processus de réduction de l'empreinte géographique et de simplification opérationnelle du groupe, comporte trois volets :

- Le transfert vers le siège parisien de Dexia Crédit Local des portefeuilles d'actifs, du financement et des dérivés liés à ces opérations. Ce transfert est planifié pour le 1^{er} octobre 2019 ;
- La centralisation des processus de gestion actuellement sous la responsabilité de Dexia Crédit Local New York ;
- La transformation, durant le 1^{er} semestre 2020, de Dexia Crédit Local New York en un bureau de représentation.

Afin de faciliter le transfert des portefeuilles d'actifs et de réduire le risque opérationnel lié à ce transfert, Dexia a initié un programme de cessions d'actifs américains, qui devrait se poursuivre tout au long de l'année 2019 (cf. section « Réduction des portefeuilles d'actifs »).

B. Renforcement des exigences prudentielles

Comme précédemment communiqué⁽¹⁾, Dexia ne bénéficie plus, depuis début 2019, de l'approche de supervision spécifique appliquée au groupe depuis 2015.

Par ailleurs, le 14 février 2019⁽²⁾, la BCE a communiqué au groupe Dexia les exigences prudentielles qualitatives et quantitatives en matière de solvabilité, applicables à Dexia SA et à ses filiales à compter du 1^{er} mars 2019, conformément au Règlement (UE) n°1024/2013 du Conseil du 15 octobre 2013. Ces exigences reposent notamment sur les conclusions des travaux menés dans le cadre du processus de contrôle et d'évaluation prudentiels (Supervisory review and evaluation process, SREP).

(1) Cf. communiqué de presse Dexia du 26 juillet 2018, disponible sur www.dexia.com.

(2) Cf. communiqué de presse Dexia du 18 février 2019, disponible sur www.dexia.com

C. Évolution de la gouvernance du groupe

Le 25 février 2019, le conseil d'administration de Dexia a nommé Patrick Renouvin qui a succédé à Aline Bec en qualité de directeur des Opérations de Dexia à partir du 1^{er} mai 2019.

Patrick Renouvin possède une solide expérience, acquise notamment au sein de la Banque Postale, dont il a été membre du comité exécutif et directeur du Pôle Solutions (technologies de l'information, paiements, organisation). Il a également exercé diverses fonctions à la Société Générale et a travaillé au sein de cabinets de consultants.

Le 4 février 2019, le conseil d'administration de Dexia a nommé Claire Cheremetinski en qualité d'administrateur non exécutif de Dexia, en remplacement de Lucie Muniesa.

Le 21 mars 2019, le conseil d'administration de Dexia a nommé Tamar Joulia-Paris en qualité d'administrateur non exécutif de Dexia à partir du 22 avril 2019, en remplacement de Martine De Rouck.

La gouvernance de Dexia et Dexia Crédit Local étant intégrée, Patrick Renouvin est également directeur général délégué et directeur des Opérations de Dexia Crédit Local. Claire Cheremetinski et Tamar Joulia-Paris sont également administrateurs de Dexia Crédit Local.

2. RÉSULTATS S1 2019

A. Présentation des états financiers consolidés résumés de Dexia au 30 juin 2019

Continuité d'exploitation

Les états financiers consolidés résumés de Dexia au 30 juin 2019 ont été établis selon les règles comptables applicables en situation de continuité d'exploitation (*going concern*). Ceci suppose un certain nombre d'hypothèses constitutives du plan d'affaires sous-jacent à la résolution du groupe Dexia ayant fait l'objet d'une décision par la Commission européenne en décembre 2012. Celles-ci sont reprises ci-dessous :

- Les hypothèses macroéconomiques sous-jacentes au plan d'affaires sont révisées dans le cadre de revues d'ensemble biennuelles du plan. La mise à jour réalisée sur la base des données disponibles au

31 décembre 2018 et validée par le conseil d'administration de Dexia le 23 avril 2019 intègre les évolutions réglementaires connues à ce jour, dont le texte définitif de la CRD IV. Elle prend également en compte l'impact fortement positif sur le capital réglementaire du groupe Dexia de la première application de la norme IFRS 9 à partir du 1^{er} janvier 2018 et tient compte du non-renouvellement, à compter du 1^{er} janvier 2019, de l'approche spécifique déployée par la Banque centrale européenne pour la supervision du groupe Dexia⁽¹⁾. Cette mise à jour n'intègre pas l'ensemble des résultats des inspections sur site (on-site inspections – OSI) de la Banque centrale européenne, notamment les inspections sur le risque de crédit, sur le risque IT ainsi que sur le risque opérationnel et les activités externalisées, dont les rapports définitifs n'ont pas encore été reçus par Dexia.

- La poursuite de la résolution suppose que Dexia conserve une bonne capacité de financement qui repose en particulier sur l'appétit des investisseurs pour la dette garantie par les États belge, français et luxembourgeois ainsi que sur la capacité du groupe à collecter des financements sécurisés.
- La dernière mise à jour du plan d'affaires prend en compte une révision du plan de financement reposant sur les dernières conditions de marché observables. Par ailleurs, depuis fin 2012, Dexia a sensiblement réduit son besoin de financement, déployé un accès diversifié à différentes sources de financement et tiré parti de conditions de marché favorables afin de rallonger la maturité de ses passifs, dans une optique de gestion prudente de sa liquidité. Ceci permet notamment au groupe de maintenir un niveau de réserves de liquidité jugé adéquat avec la restriction de l'accès au financement de la Banque centrale européenne annoncé le 21 juillet 2017⁽²⁾.
- Le plan d'affaires suppose le maintien de la licence bancaire de Dexia et de Dexia Crédit Local ainsi que le maintien de la notation de Dexia Crédit Local à un niveau « Investment Grade ».

Les révisions régulières du plan d'affaires conduisent à des ajustements par rapport au plan d'origine, qui ont entraîné dans le temps une modification significative de la trajectoire de résolution du groupe initialement anticipée, notamment en termes de profitabilité, de solvabilité et de structure de financement. À ce stade, elles ne remettent pas en cause la nature ni les fondamentaux de la résolution, ce qui justifie la décision d'établir les états financiers selon le principe de continuité d'exploitation.

(1) Cf. communiqué de presse Dexia du 26 juillet 2018, disponible sur www.dexia.com.

(2) La Banque centrale européenne a annoncé le 21 juillet 2017 la fin de l'accès à l'Eurosystème pour les structures de liquidation à partir du 31 décembre 2021.

Toutefois, sur la durée de la résolution du groupe, des incertitudes demeurent sur la réalisation du plan d'affaires :

- Ce plan est notamment susceptible d'être impacté par de nouvelles évolutions des règles comptables et prudentielles.
- Le groupe Dexia présente une sensibilité significative à l'évolution de l'environnement macroéconomique et aux paramètres de marché, dont notamment les taux de change, les taux d'intérêt ou les marges de crédit. Une évolution défavorable de ces paramètres dans la durée pourrait peser sur la liquidité et le niveau de solvabilité du groupe via, par exemple, une hausse du montant du cash collatéral versé par Dexia à ses contreparties de dérivés ou un impact sur la valorisation d'actifs, de passifs financiers et des dérivés OTC, dont les variations sont comptabilisées en compte de résultat et sont susceptibles d'entraîner une variation du niveau de capital réglementaire du groupe. En particulier, compte tenu des décisions prises par le conseil d'administration relatives à la mise en œuvre de deux plans de ventes d'actifs pour un total d'environ EUR 18 milliards, Dexia est exposé à l'évolution des conditions macroéconomiques et des paramètres de marché sur ces actifs jusqu'à leur cession effective.
- Des discussions sont en cours, entre la Commission européenne et les États belge et français, sur les conditions du renouvellement de la garantie des États à partir du 1^{er} janvier 2022⁽¹⁾.
- Enfin, le groupe est exposé à certains risques opérationnels, propres à l'environnement de résolution dans lequel il opère.

B. Résultats consolidés S1 2019 du groupe Dexia

Présentation analytique des résultats de la période (données non-auditées)

Afin de faciliter la lecture de ses résultats et d'en mesurer la dynamique au cours de l'année, Dexia ventile son résultat selon trois segments analytiques distincts.

Le résultat net part du groupe de EUR -546 millions se compose des éléments suivants :

- EUR -151 millions sont attribuables aux éléments récurrents⁽¹⁾ ;
- EUR -112 millions sont liés à des éléments de volatilité comptable⁽²⁾ ;
- EUR -283 millions ont été générés par des éléments non-récurrents⁽³⁾.

Éléments récurrents

Le résultat net part du groupe dégagé par les éléments récurrents est de EUR -151 millions au premier semestre 2019, contre EUR -170 millions fin juin 2018.

Sur le semestre, le produit net bancaire est négatif à EUR -7 millions et reflète la marge nette d'intérêt, qui correspond au coût de portage des actifs ainsi qu'au résultat de transformation du groupe. La marge nette d'intérêt s'inscrit en diminution, du fait notamment de la persistance de taux d'intérêt historiquement bas.

PRÉSENTATION ANALYTIQUE DES RÉSULTATS S1 2019 DU GROUPE DEXIA				
<i>en millions d'EUR</i>	Éléments récurrents	Éléments de volatilité comptable	Éléments non récurrents	Total
Produit net bancaire	-7	-112	-160	-279
Charges générales d'exploitation et dotations aux amortissements et aux dépréciations des immobilisations incorporelles et corporelles	-196	0	-12	-208
RÉSULTAT BRUT D'EXPLOITATION	-203	-112	-172	-487
Coût du risque de crédit	23	0	0	23
Gains ou pertes nets sur autres actifs	0	0	0	0
RÉSULTAT AVANT IMPÔTS	-180	-112	-172	-464
Impôts sur les bénéfices	4	0	0	4
Résultat net d'impôts des activités abandonnées	0	0	-111	-111
RÉSULTAT NET	-176	-112	-283	-571
Intérêts minoritaires	-25	0	0	-25
RÉSULTAT NET PART DU GROUPE	-151	-112	-283	-546

(1) Cf. communiqué de presse Dexia du 26 février 2019, disponible sur www.dexia.com.

(2) Éléments récurrents liés au portage des actifs tels que les revenus des portefeuilles, les coûts de financement, les charges opérationnelles, le coût du risque et les impôts.

(3) Éléments de volatilité comptable liés aux ajustements à la juste valeur d'actifs et de passifs incluant notamment les impacts de la norme IFRS 13 (CVA, DVA, FVA), la valorisation des dérivés OTC, les différents impacts relatifs aux instruments financiers comptabilisés à la juste valeur par résultat (notamment les actifs non-SPPI) et la variation de valeur des dérivés couvrant le portefeuille WISE (titrisation synthétique sur un portefeuille d'obligations rehaussées).

(4) Éléments non récurrents incluant notamment les plus ou moins-values sur cession de participations et d'instruments comptabilisés au coût amorti ou à la juste valeur par capitaux propres, les frais et gains liés à des litiges, les coûts et indemnités résultant de l'arrêt de projets ou de la résiliation de contrats, les frais de restructuration ainsi que les coûts associés aux projets stratégiques de restructuration du groupe ou les taxes opérationnelles exceptionnelles.

Les coûts du semestre atteignent EUR -196 millions, contre EUR -220 millions au 30 juin 2018. Sur ce montant, EUR -59 millions sont enregistrés en résultat au titre des taxes et contributions réglementaires, majoritairement comptabilisées au 1^{er} trimestre en application de la norme IFRIC 21. La baisse de EUR -24 millions des coûts par rapport au 1^{er} semestre 2018 est le fruit d'une réduction des taxes et contributions réglementaires en ligne avec la réduction de la taille du groupe et l'amélioration de son profil de risque. Malgré l'accélération de la simplification du réseau international, le montant des charges générales d'exploitation du groupe est susceptible d'être impacté au 2^e semestre 2019 par des coûts de transformation et notamment de renouvellement de l'infrastructure informatique.

Le coût du risque s'établit à EUR +23 millions et s'explique principalement par des reprises de provisions consécutives à la cession d'expositions provisionnées.

L'impact fiscal est positif, à EUR 4 millions.

Éléments de volatilité comptable

Dans un environnement marqué par les incertitudes liées au Brexit, aux tensions commerciales internationales et aux signaux accommodants des banques centrales, les éléments de volatilité comptable génèrent un impact de EUR -112 millions à fin juin 2019, contre EUR -217 millions fin juin 2018. Ce montant traduit l'évolution défavorable de l'écart entre les taux BOR et OIS en euro et en livre sterling et des swaps de devises à long terme (*Cross Currency Basis Swaps*) EUR/GBP.

Éléments non récurrents

Les éléments non récurrents comptabilisés sur le semestre s'élèvent à EUR -283 millions et comprennent notamment :

- Des pertes liées à des cessions d'actifs et, dans une moindre mesure, des rachats de passifs (EUR -155 millions) ;
- L'impact net résultant de la vente de DKD (EUR -115 millions). Ce montant inclut la moins-value nette de cession ainsi que le résultat net de DKD au 30 juin 2019 (EUR -9,2 millions) ;
- Des dotations et reprises de provisions pour litiges, dont l'impact net est de EUR -6 millions ;
- Des provisions pour frais de restructuration, à hauteur de EUR -8 millions incluant notamment une charge pour la transformation de DCL New York ;
- Une contribution exceptionnelle de Dexia Crediop au fonds national de résolution italien (EUR -2 millions).

3. ÉVOLUTION DU BILAN, DE LA SOLVABILITÉ ET DE LA SITUATION DE LIQUIDITÉ DU GROUPE

A. Bilan et solvabilité

Évolution semestrielle du bilan

Au 30 juin 2019, le total de bilan consolidé du groupe s'élève à EUR 134,6 milliards, contre EUR 158,8 milliards au 31 décembre 2018.

À l'actif et à taux de change constant, la baisse significative induite par la déconsolidation de DKD (EUR -24,4 milliards) et la réduction des portefeuilles d'actifs (EUR -5,8 milliards) est partiellement compensée par une hausse des éléments de juste valeur (EUR +4,6 milliards) et du cash collatéral versé par le groupe à ses contreparties de dérivés (EUR +3 milliards) du fait de la forte baisse des taux d'intérêt par rapport au 31 décembre 2018.

Le total de bilan demeure encore très sensible à l'évolution de ce paramètre de marché. En particulier une baisse de 10 points de base des taux d'intérêt à long terme, principalement en livre sterling, est susceptible d'entraîner une hausse de EUR 0,7 milliard du total de bilan.

Au passif, à taux de change constant, outre l'impact de la déconsolidation de DKD, l'évolution du bilan se traduit principalement par la réduction du stock des financements de marché (EUR -5,9 milliards), une hausse de la juste valeur des passifs et des dérivés (EUR +4,4 milliards) et du montant de cash collatéral reçu (EUR +1,3 milliard).

L'impact des variations de change sur l'évolution du bilan est négligeable.

Solvabilité

Au 30 juin 2019, les fonds propres « Common Equity Tier 1 » du groupe Dexia s'élèvent à EUR 7,5 milliards, contre EUR 8,1 milliards au 31 décembre 2018 et sont principalement impactés par le résultat net négatif du semestre (EUR -546 millions).

En ligne avec les exigences de la Banque centrale européenne, deux éléments sont déduits des fonds propres réglementaires pour un total de EUR -156 millions :

- Le montant théorique de perte correspondant à la remédiation au non-respect du ratio des grands risques, qui s'élève à EUR -107 millions⁽¹⁾ ;
- Le montant des engagements irrévocables de paiement (IPC) aux fonds de résolution et autres fonds de garantie, qui s'élève à EUR -49 millions.

(1) Cf. communiqués de presse Dexia des 5 février et 26 juillet 2018, disponibles sur www.dexia.com.

ADÉQUATION DES FONDS PROPRES

en millions d'EUR	30/06/2018	31/12/2018	30/06/2019
Common Equity Tier 1	8 192	8 119	7 478
Total Capital	8 402	8 278	7 649
Actifs pondérés des risques	32 749	30 365	30 276
Ratio Common Equity Tier 1	25,0%	26,7%	24,7%
Ratio Total capital	25,7%	27,3%	25,3%

ACTIFS PONDÉRÉS DES RISQUES

en millions d'EUR	30/06/2018	31/12/2018	30/06/2019
Risque de crédit	29 995	28 670	28 404
Risque de marché	1 754	695	872
Risque opérationnel	1 000	1 000	1 000
TOTAL	32 749	30 365	30 276

Par ailleurs, à la suite de l'inspection sur site (*on-site inspection*) relative au risque de crédit qu'elle a menée en 2018, la BCE a émis un certain nombre de recommandations. En conséquence, Dexia a déduit de ses fonds propres prudentiels un montant de EUR -208 millions à titre de complément pour provisions spécifiques, notamment EUR -86 millions sur l'exposition à Chicago Board of Education (CBOE). Dexia intégrera l'ensemble des conclusions de ces inspections lorsque celles-ci seront finalisées.

Les actifs pondérés des risques s'inscrivent en très légère baisse au cours du semestre, à EUR 30,3 milliards au 30 juin 2019, dont EUR 28,4 milliards au titre du risque de crédit, EUR 0,9 milliard au titre du risque de marché et EUR 1 milliard au titre du risque opérationnel.

Compte tenu de ces éléments, le ratio « Common Equity Tier 1 » de Dexia s'établit à 24,7 % au 30 juin 2019, contre 26,7 % à la fin 2018. Le ratio « Total Capital » s'élève à 25,3 %, contre 27,3 % à la fin 2018, un niveau supérieur au minimum imposé pour l'année 2019 par la Banque centrale européenne dans le cadre du processus de contrôle et d'évaluation prudentiels (*Supervisory Review and Evaluation Process, SREP*)⁽¹⁾.

Les ratios « Common Equity Tier 1 » et « Total Capital » de Dexia Crédit Local respectent également les exigences minimales, à respectivement 21,5 % et 22 % au 30 juin 2019.

B. Évolution de la situation de liquidité du groupe Dexia

En conséquence de la vente de DKD et de la réduction du portefeuille d'actifs, l'encours des financements a diminué de EUR -21,4 milliards par rapport au 31 décembre 2018, pour s'établir à EUR 84,9 milliards le 30 juin 2019, malgré une hausse de EUR +1,8 milliard du cash collateral net, liée à la baisse des taux d'intérêt. Le montant net du cash collateral s'élève à EUR 24,5 milliards au 30 juin 2019.

L'évolution du mix de financement est significative et s'explique presque entièrement par la réduction des financements sécurisés (EUR -17,3 milliards par rapport à fin décembre 2018) du fait de la déconsolidation de DKD, dont l'encours de covered bonds représentait EUR 13,6 milliards au 31 décembre 2018. On note également une réduction des financements non sécurisés (EUR -4,1 milliards par rapport à fin décembre 2018) due notamment à la déconsolidation de DKD (EUR -1,9 milliard) et à une baisse des financements garantis par les États (EUR -1,6 milliard), portant l'encours à EUR 63,9 milliards fin juin 2019, soit 76 % de l'encours total des financements à cette date.

Au cours du semestre, Dexia Crédit Local a lancé avec succès différentes transactions publiques à long terme en euro, en dollar US et en livre sterling, permettant de lever EUR 5,7 milliards, soit 80 % du

(1) Cf. communiqué de presse Dexia du 18 février 2019, disponible sur www.dexia.com

programme de refinancement annuel à long terme à un coût de financement compétitif. L'activité de financement à court terme sous format garanti a également été soutenue, avec une durée de vie moyenne à l'émission de 8,1 mois.

Le groupe ne recourt plus aux financements des banques centrales depuis septembre 2017.

Au 30 juin 2019, le groupe Dexia dispose d'une réserve de liquidité de EUR 16,1 milliards, dont 45 % sous forme de dépôts cash auprès des banques centrales.

À la même date, le *Liquidity Coverage Ratio* (LCR) du groupe s'élève à 254 % contre 202 % au 31 décembre 2018. Ce ratio est également respecté au niveau des filiales, chacune dépassant le minimum requis de 100 %. Le *Net Stable Funding Ratio* (NSFR) du groupe, estimé sur la base des dernières propositions d'amendement de la CRR, s'établirait au-dessus du seuil cible de 100 %, résultat des efforts entrepris par le groupe depuis 2013 afin d'améliorer son profil de financement.

RAPPORT DE GESTION

GESTION DES RISQUES

RISQUE DE CRÉDIT

Pour la description méthodologique du cadre de gestion du risque de crédit, se référer au rapport annuel 2018.

Au 30 juin 2019, l'exposition au risque de crédit de Dexia s'élève à EUR 99,3 milliards, comparée à EUR 123,6 milliards fin décembre 2018. Cette diminution est due principalement à la vente de DKD, à l'amortissement naturel du portefeuille et aux ventes d'actifs.

La déconsolidation de DKD se traduit par une baisse de l'exposition de EUR 14,8 milliards sur l'Allemagne, EUR 16,7 milliards sur le secteur public local et dans une moindre mesure, EUR 1,7 milliard sur les souverains. 66 % des actifs cédés étaient notés AA et 23 % AAA.

Les expositions se répartissent essentiellement entre prêts et obligations, respectivement pour EUR 43,4 milliards et EUR 48,4 milliards.

RÉPARTITION PAR ZONE GÉOGRAPHIQUE

en millions d'EUR	31/12/2018			30/06/2019
	Total	Dont activités destinées à être cédées (DKD)	Dont activités poursuivies	
Royaume-Uni	21 114	53	21 061	21 301
Italie	21 883	837	21 046	21 222
France	22 271	54	22 216	18 794
États-Unis	15 017	152	14 865	12 818
Espagne	7 421	28	7 393	6 497
Japon	5 469	0	5 469	5 802
Portugal	4 422	235	4 187	4 391
Canada	1 882	0	1 882	1 724
Belgique	1 936	1 406	531	1 170
Allemagne	16 714	14 805	1 909	1 133
Europe centrale et de l'Est ⁽¹⁾	889	0	889	953
Suisse	353	0	353	490
Amérique centrale et du Sud	345	0	345	336
Luxembourg	49	0	49	219
Asie du Sud-Est	202	0	202	212
Scandinavie	218	20	198	135
Grèce	78	0	78	74
Pays-Bas	106	26	80	20
Autriche	1 023	1 014	10	7
Autres ⁽²⁾	2 249	267	1 983	2 018
TOTAL	123 643	18 896	104 747	99 317

(1) Hors Autriche et Hongrie.

(2) Inclut les entités supranationales, l'Australie, l'Irlande et la Hongrie.

RÉPARTITION PAR TYPE DE CONTREPARTIE

en millions d'EUR	31/12/2018			30/06/2019
	Total	Dont activités destinées à être cédées (DKD)	Dont activités poursuivies	
Secteur public local	65 804	16 651	49 153	48 464
Souverains	27 081	1 666	25 416	23 438
Financements de projets	10 299	14	10 286	10 201
Établissements financiers	10 406	557	9 849	8 635
Entreprises	5 733	0	5 732	5 672
Rehausseurs de crédit	1 488	0	1 488	1 488
ABS/MBS	2 831	9	2 822	1 418
Particuliers, PME, indépendants	1	0	1	1
TOTAL	123 643	18 896	104 747	99 317

RÉPARTITION PAR NOTATION (SYSTÈME DE NOTATION INTERNE)

	31/12/2018			30/06/2019
	Total	Dont activités destinées à être cédées (DKD)	Dont activités poursuivies	
AAA	19,1 %	23,0 %	18,4 %	14,5 %
AA	17,0 %	66,3 %	8,1 %	9,0 %
A	25,2 %	3,3 %	29,2 %	30,5 %
BBB	29,4 %	6,6 %	33,6 %	36,5 %
Non Investment Grade	7,9 %	0,7 %	9,1 %	7,3 %
D	1,1 %	0,0 %	1,3 %	1,4 %
Pas de notation	0,3 %	0,0 %	0,3 %	1,0 %
TOTAL	100 %	100 %	100 %	100 %

EXPOSITION SECTORIELLE DU GROUPE SUR CERTAINS PAYS

en millions d'EUR	Total	Dont secteur public local	Dont financement de projets et entreprises	Dont institutions financières	Dont ABS/MBS	Dont expositions souveraines	Dont rehausseurs de crédit
Royaume-Uni	21 301	10 177	7 990	1 064	1 307	61	702
Italie	21 222	9 060	311	247	5	11 600	0
France	18 794	8 982	2 455	1 795	0	5 563	0
États-Unis	12 818	7 735	895	1 539	25	1 838	786
Espagne	6 497	4 093	1 336	540	80	449	0
Japon	5 802	5 022	0	759	0	21	0
Portugal	4 391	1 375	54	11	1	2 941	0
Allemagne	1 133	0	114	1 014	0	4	0

Les expositions sont majoritairement concentrées dans l'Union européenne (75 %) ainsi qu'aux États-Unis (13 %).

Au 30 juin 2019, les expositions demeurent majoritairement concentrées sur le secteur public local et les souverains (72 %), compte tenu de l'activité historique de Dexia. Le portefeuille secteur public local affiche une baisse de -26 %, principalement due aux cessions d'actifs. Le portefeuille souverain affiche une baisse de -13 %, notamment en raison de la baisse des dépôts auprès de la Banque de France. Par ailleurs,

l'exposition aux établissements financiers s'élève à EUR 8,6 milliards, principalement composée de « repos » et obligations.

La qualité moyenne de crédit du portefeuille de Dexia reste élevée, avec 90 % des expositions notées *investment grade* au 30 juin 2019.

Une attention particulière est portée aux pays repris dans le tableau ci-dessus en raison des montants d'exposition importants ou d'une situation représentant un risque potentiel. Les principales évolutions et faits

marquants pour ces secteurs et pays au premier semestre 2019 sont commentés dans les paragraphes ci-après.

Engagements du groupe Dexia sur les souverains

Les engagements de Dexia sur les souverains se concentrent essentiellement sur l'Italie et la France, et dans une moindre mesure, sur le Portugal et les États-Unis.

En Europe, les tensions budgétaires entre Bruxelles et Rome ont continué, limitant la baisse des marges de crédit pour l'Italie. Au-delà de la mauvaise évolution de la fiscalité italienne, la faible croissance toujours attendue pour ce pays pèse d'autant plus sur son profil de crédit.

Les négociations sur le Brexit n'ont pas progressé, avec toujours aucune majorité au sein du parlement britannique sur un plan de sortie. Avec la démission du premier ministre Theresa May, et Boris Johnson comme prochain premier ministre britannique, le risque d'un Brexit dur a clairement augmenté.

La croissance de l'économie poursuit son ralentissement ces derniers trimestres dans la zone euro. Cependant, les marchés boursiers ont connu une hausse considérable, propulsés par une baisse très importante des taux obligataires, ceux-ci craignant une baisse continue de la croissance à la suite de pressions sur le commerce mondial. Cette conjoncture moins favorable a aussi mené à des anticipations de politique monétaire plus accommodante, poussant les taux obligataires encore plus bas.

Le premier semestre a également été marqué par une aggravation des tensions entre les États-Unis et la Chine.

Par ailleurs, au Japon, les tensions commerciales avec la Chine ont pesé sur la croissance.

Enfin, Dexia a profité de conditions de marché favorables aux États-Unis pour céder une partie de son exposition.

Engagements du groupe Dexia sur le secteur public local

Compte tenu de l'activité historique de prêteur aux collectivités locales de Dexia, le secteur public local représente une part significative des encours du groupe, qui sont principalement concentrés dans les pays d'Europe occidentale (Royaume-Uni, Italie, France, Espagne) et en Amérique du Nord.

Principaux points d'attention

■ Espagne

Le soutien de l'État espagnol aux Régions et Communes continue de s'exercer à travers la reconduction de plusieurs fonds de soutien financier: EUR 30 milliards ont été versés en 2018 aux régions, notamment via le Fonds de Liquidité pour les Régions (FLA). Pour 2019, une enveloppe de EUR 14 milliards a déjà été accordée pour le premier trimestre. En contrepartie de ces aides, le contrôle de l'État sur les finances régionales ou locales est renforcé.

La Catalogne est une des principales régions espagnoles et un centre d'attractivité économique important pour l'Espagne mais sa situation financière reste tendue. Elle présente une épargne négative, un endettement lourd, une liquidité étroite conduisant à une dépendance envers le refinancement à court terme. Elle bénéficie par conséquent d'un soutien affirmé de la part de l'État. À la suite de la désignation de nouveaux gouvernements en Catalogne et en Espagne, le contrôle financier renforcé de l'État espagnol a été levé. Les finances de la région restent toutefois soumises à un contrôle dans le cadre du FLA. Dexia a un encours élevé sur cette contrepartie (EUR 1,8 milliard sur la Région et ses entités liées) mais n'enregistre aucun incident de paiement, comme sur le reste des régions espagnoles par ailleurs.

■ États-Unis

La majorité des expositions du secteur public local aux États-Unis porte sur des États (44 %) et sur des collectivités locales (28 %). À l'instar du marché public local américain, le portefeuille de Dexia est de bonne qualité et est généralement assuré par des rehausseurs de crédit.

Les principaux risques touchant le secteur sont les risques à moyen et long terme relatifs à l'augmentation des dettes de pensions (avec une capacité de réforme plus ou moins importante en fonction du cadre législatif de chaque État) et à la possible subordination des prêteurs obligataires vis-à-vis des bénéficiaires des régimes de pension.

• *Chicago Board of Education (CBOE)*

Le CBOE connaît des difficultés financières dues à un niveau d'endettement très élevé, un sous-financement de ses fonds de pension ainsi que la baisse continue des inscriptions d'étudiants. Ces difficultés ont été amplifiées par le retard pris par l'État de l'Illinois dans le versement des subsides au CBOE. Par conséquent, ce dernier a augmenté sa part de financement à court terme, dont les conditions d'accès se sont durcies.

L'exposition du groupe au CBOE est de EUR 445 millions au 30 juin 2019, dont 19 % est provisionnée. Par ailleurs, environ 15 % de l'exposition bénéficie d'un rehaussement de la part d'Ambac. Malgré sa situation financière fragile, le CBOE continue à honorer ses engagements et a préfinancé le service de sa dette financière jusqu'en mars 2020.

Engagements du groupe Dexia sur le financement de projets et les entreprises

Le portefeuille de financements de projets et prêts aux entreprises s'élève à EUR 15,9 milliards au 30 juin 2019, en diminution de 1 % par rapport à fin 2018. Au-delà de l'amortissement naturel et certains remboursements anticipés, ce portefeuille s'est contracté sous l'effet de cessions opportunistes et des effets change sur les expositions.

Ce portefeuille est composé pour 64 % de financements de projets, le solde étant constitué de financements aux grandes entreprises, tels que des financements d'acquisition, des transactions commerciales ou des obligations d'entreprises.

Le portefeuille est de bonne qualité : 79 % des financements de projets et 99 % des financements aux grandes entreprises sont notés *investment grade*.

Le portefeuille UK représente environ 73 % du portefeuille financements de projets (PPP) et grandes entreprises (utilities). 97 % de son exposition est notée *investment grade*. Il n'est pas anticipé d'impact négatif significatif à court terme à la suite du Brexit.

Engagements du groupe Dexia sur les ABS

En 2019, Dexia a poursuivi une réduction volontariste de son portefeuille ABS. Dans des conditions de marché favorables, le groupe a notamment cédé la totalité de ses ABS sur prêts étudiants américains (*US government student loans*). Au 30 juin 2019, le portefeuille d'ABS du groupe s'élève à EUR 1,4 milliard.

La qualité du portefeuille diminue à la suite de la cession du portefeuille d'ABS sur prêts étudiants américains. Au 30 juin 2019, 91,6 % du portefeuille est noté *investment grade* (contre 95,8 % à fin décembre 2018).

Engagements du groupe Dexia sur les rehausseurs de crédit

Dexia est indirectement exposé aux rehausseurs de crédit sous forme de garanties financières assurant le paiement ponctuel du principal et des intérêts dus sur certaines obligations et emprunts. Les réclamations effectives à l'égard des rehausseurs de crédit ne deviennent exigibles que si des défauts réels se produisent dans les actifs sous-jacents. Les obligations assurées de Dexia bénéficient de valeurs de négociation renforcées et, dans certains cas, d'un allègement de capital en raison des rehaussements de crédit fournis.

Au 30 juin 2019, le montant des expositions assurées par des rehausseurs de crédit s'élève à EUR 13,1 milliards dont 76 % des expositions sont assurées par des rehausseurs de crédit notés *investment grade* par au moins une agence de notation externe. À l'exception de FGIC, tous les rehausseurs de crédit continuent à honorer leurs engagements initiaux.

Engagements du groupe Dexia sur les établissements financiers

Les engagements de Dexia sur les établissements financiers s'élèvent à EUR 8,6 milliards au 30 juin 2019.

L'évolution du groupe Deutsche Bank, dont la situation reste fragile, continue de faire l'objet d'un suivi attentif. Dans ce contexte, Dexia a réduit son exposition de EUR 426 millions en ne renouvelant pas certaines opérations de repos à long terme. Au 30 juin 2019, l'exposition s'élève à EUR 454 millions contre EUR 880 millions au 31 décembre 2018.

L'exposition de Dexia au système bancaire Italien est limitée à EUR 247 millions au 30 juin 2019. L'exposition aux banques notées *non-investment grade* est inférieure à EUR 1 million, et est constituée de dérivés collatéralisés.

Dépréciations sur risque de contrepartie – Qualité des actifs

Au 30 juin 2019, les actifs dépréciés s'inscrivent en légère baisse de EUR 3 millions, à EUR 1,3 milliard. Les provisions spécifiques s'établissent à EUR 287 millions, en baisse de EUR 19 millions par rapport au 31 décembre 2018. Cette baisse s'explique notamment par :

- L'abandon d'une créance déjà intégralement dépréciée sur un financement d'actifs immobiliers liés à un hôpital de la ville de Chicago ;
- Le règlement d'un projet éolien au Texas ;
- L'amortissement de l'encours intégralement déprécié sur un projet au Yemen ;
- L'amortissement naturel des autres dossiers dépréciés.

En conséquence, le ratio de couverture s'établit à 22,5 % fin juin 2019, contre 23,9 % au 31 décembre 2018.

Au 30 juin 2019, les provisions collectives s'élèvent à EUR 327 millions, dont EUR 5 millions de provision phase 1 et EUR 322 millions de provision phase 2. La provision phase 2 est constituée pour un peu plus

de la moitié par des provisions sur le souverain portugais et sur des collectivités portugaises à la suite de dégradations de rating depuis l'origine.

La baisse du montant des provisions collectives constatée sur le semestre (EUR -23 million) est liée à :

- La poursuite des programmes de cession et la sortie de DKD du périmètre de consolidation de Dexia;
- L'amélioration de la qualité de signature de certaines contreparties générant un passage de phase 2 à phase 1 au cours du semestre ;
- L'amortissement naturel des actifs au cours du semestre.

QUALITÉ DES ACTIFS		
en millions d'EUR	31/12/2018	30/06/2019
Actifs dépréciés ⁽¹⁾	1 273	1 269
Provisions spécifiques ⁽²⁾	305	287
<i>dont</i>		
phase 3	299	280
POCI	6	7
Ratio de couverture ⁽³⁾	23,9 %	22,6 %
Provisions collectives	345	327
<i>dont</i>		
phase 1	5	5
phase 2	340	322

(1) Encours : calculé sur le périmètre provisionnable IFRS 9 (juste valeur par capitaux propres + coût amorti + hors bilan).

(2) Provisions : en cohérence avec la partie du portefeuille prise en compte dans le calcul de l'encours, incluant les montants de provisions sur les encours POCI (*Purchased or Originated Credit Impaired*).

(3) Rapport entre les provisions spécifiques et les actifs dépréciés

RISQUE DE MARCHÉ

Pour la description méthodologique du cadre de gestion du risque de marché, se référer au Rapport annuel 2018 – Mesure du risque.

Value at Risk

Fin juin 2019, la consommation totale en VaR des portefeuilles de négociation s'élève à EUR 1,6 million contre EUR 1,7 million fin 2018.

Sensibilité du portefeuille bancaire à l'évolution des marges de crédit

Le portefeuille classé en juste valeur par capitaux propres se compose de titres et de prêts et présente une sensibilité à une augmentation des marges de crédit fortement réduite. Elle s'élève à EUR -1,8 million au 30 juin 2019 contre EUR -2,8 millions au 31 décembre 2018. Par ailleurs, le portefeuille classé à la juste valeur par résultat du fait de sa caractéristique « non-SPPI », également composé de titres et de prêts, présente une sensibilité à une augmentation des marges de crédit de EUR -2,3 millions au 30 juin 2019 contre EUR -2.3 millions au 31 décembre 2018.

RISQUE DE TRANSFORMATION

La politique de gestion de Dexia en matière de risque actif-passif (ALM) vise à réduire au maximum le risque de liquidité et à limiter l'exposition du portefeuille bancaire au risque de taux et de change.

en millions d'EUR	30/06/2019
Sensibilité	-7,9
Limite	±80

Encadrement du risque de taux et de change

Pour la description méthodologique du cadre de gestion du risque de taux et de change se référer au Rapport annuel 2018.

La sensibilité de l'ALM long terme s'élève à EUR -7,9 millions au 30 juin 2019 contre EUR -14,1 millions au 31 décembre 2018.

Elle est conforme à la stratégie ALM qui vise à minimiser la volatilité de la marge nette d'intérêt.

Encadrement du risque de liquidité

Dexia mesure et communique sur une base mensuelle à ses différents superviseurs le *Liquidity Coverage Ratio* (LCR) au niveau du groupe et de ses principales filiales bancaires. Ce ratio vise à mesurer la couverture des besoins de liquidité à 30 jours dans un environnement stressé par un volume d'actifs liquides.

Au 30 juin 2019, le LCR du groupe Dexia s'élève à 254 % contre 202 % au 31 décembre 2018, en ligne avec ces exigences. Ce ratio est également respecté au niveau des filiales, chacune dépassant le minimum requis de 100 %.

Par ailleurs, la Banque centrale européenne (BCE) a informé le groupe Dexia qu'à compter du 1^{er} janvier 2019, l'approche de supervision spécifique ne serait pas reconduite. En matière de liquidité, Dexia doit donc respecter l'ensemble des exigences réglementaires applicables aux institutions bancaires supervisées par la BCE, et ce à chaque niveau de consolidation du groupe.

Le *Net Stable Funding Ratio* (NSFR), estimé sur la base des dernières propositions d'amendement de la CRR, s'établirait au-dessus du seuil cible de 100 %, résultat des efforts entrepris par le groupe depuis 2013 afin d'améliorer son profil de financement.

RISQUE OPÉRATIONNEL ET SÉCURITÉ DES SYSTÈMES D'INFORMATION

La gestion du risque opérationnel est identifiée comme l'un des piliers de la stratégie de Dexia, dans le contexte de sa résolution ordonnée. Le dispositif de gestion du risque opérationnel repose sur l'approche standard prévue par le cadre réglementaire bâlois.

Un seul incident opérationnel enregistré au premier semestre 2019 a eu un impact financier, entraînant une perte totale de EUR 2 700.

Le groupe Dexia poursuit en 2019 l'adaptation de sa structure et de ses processus opérationnels à son mandat de résolution ordonnée. Cette phase de résolution est par nature propice au développement de risques opérationnels, notamment du fait d'éléments tels que le départ de personnes-clés, une éventuelle démotivation des collaborateurs ou la modification des processus de traitement.

En particulier, les projets d'externalisation de certaines activités peuvent représenter une source de risque opérationnel pendant les phases de mise en œuvre mais devraient permettre à moyen terme d'assurer la continuité opérationnelle de la banque et de limiter les risques opérationnels associés aux systèmes, aux processus et aux personnes.

Pendant la phase de mise en œuvre des projets Horizon et Ithaque avec Cognizant, un suivi des risques d'externalisation est réalisé par la direction des risques de Dexia pour monitorer la mise en place de la gouvernance des opérations et des risques au travers des comités mixtes Dexia / Cognizant. L'équipe de la Watchtower, mise en place au sein de Dexia, est en charge de vérifier l'exécution et la qualité des services rendus par Cognizant, tandis que le contrôle effectif des activités externalisées est réalisé par le Contrôle interne des entités Dexia et Cognizant.

Un rapport trimestriel est réalisé pour suivre les risques opérationnels associés aux projets stratégiques et s'assurer que des actions de correction sont mises en œuvre pour réduire les risques les plus importants.

Enfin, les risques psychosociaux font l'objet chez Dexia d'un suivi attentif, accompagné d'actions de prévention et d'accompagnement.

STRESS TESTS

Dexia réalise de multiples exercices d'analyse de scénario et de stress tests dans une approche transversale et intégrée au processus de gestion des risques du groupe. Ils ont pour objectif d'identifier les possibles vulnérabilités et d'estimer simultanément en situation de choc adverse des pertes additionnelles, une possible hausse des actifs pondérés des risques, des besoins additionnels de liquidité ou d'exigences en fonds propres.

Ces exercices utilisés à des fins de pilotage interne permettent d'assurer également le respect des exigences réglementaires en la matière, notamment celles relatives aux stress tests, au Pilier 2 et aux processus ICAAP et ILAAP définis par la Banque centrale européenne et les guidelines de l'EBA⁽¹⁾.

(1) « Common procedures and methodology for Supervisory Review and Evaluation Process (SREP Guidelines) » et « EBA guidelines on institutions' stress testing ».

Ainsi, un programme complet de tests de résistance suivant les réglementations idoines est mis en œuvre pour garantir une articulation cohérente entre les différents types de stress (notamment marché, crédit Pilier 1, liquidité et les stress requis dans le cadre du Pilier 2). Les principaux stress réalisés au premier semestre 2019 portent notamment sur :

- Des stress tests de crédit spécifiques pour les principales classes d'actifs. En particulier, dans le cadre du Pilier 1 de Bâle, les expositions de crédit couvertes par des systèmes de notation interne ont fait l'objet de tests annuels de sensibilité, de scénarios macroéconomiques, historiques et d'expert. Les résultats des scénarios de stress sont mis en contraste avec les résultats de l'approche risque et capital sur le risque de crédit.
- Des stress tests de marché (mettant en évidence des événements potentiels en dehors du cadre probabiliste des techniques de mesure de la VaR). Ils ont été divisés en tests de facteurs de risque uniques, tests de scénarios historiques et tests de scénarios hypothétiques.
- Des tests de résistance liés au risque de taux d'intérêt structural permettant de mesurer l'impact potentiel sur les fonds propres de Dexia d'une variation soudaine et inattendue des taux d'intérêt, répondant ainsi aux attentes réglementaires.
- Des stress tests de liquidité permettant d'estimer les besoins de liquidité supplémentaires dans des scénarios exceptionnels mais plausibles à multiples horizons de temps.

- Des stress tests sur le risque opérationnel basés sur l'historique interne des pertes et des analyses de scénario.
- Un ensemble de stress tests spécifiques (analyse de sensibilité, analyse par scénarios), reposant sur des scénarios macroéconomiques simulant des situations de crise et sur des scénarios experts. En lien avec les exigences du Pilier 2 et les exigences de mesures d'adéquation de capital, ces stress tests s'articulent avec les processus ICAAP et ILAAP.

Pour les stress ICAAP et ILAAP, Dexia réalise à fréquence régulière une revue complète de ses vulnérabilités pour couvrir tous les risques matériels, liés à son modèle de gestion dans des conditions macroéconomiques et financières stressées. Cette revue documentée par les processus ICAAP/ILAAP s'applique et complète le processus de planification financière. En complément, des reverse stress tests sont également conduits.

Les simulations de crise et autres stress aux fins de l'ICAAP et de l'ILAAP, sont effectués deux fois par an et font l'objet d'une validation et d'une vérification internes. Conformément aux exigences réglementaires, l'exercice annuel réalisé à fin 2018 a été transmis à la BCE. Ces tests font partie intégrante du dispositif d'appétit au risque (RAF) et sont incorporés à la définition et à la revue de la stratégie globale. Le lien entre la tolérance aux risques, les adaptations du plan stratégique de résolution et les stress tests ICAAP et ILAAP est garanti par des indicateurs spécifiques de consommation de capital faisant partie du RAF.

NOTATIONS

NOTATIONS AU 15 JUILLET 2019			
	Long terme	Perspective	Court terme
DEXIA CRÉDIT LOCAL			
Fitch	BBB+	Stable	F1
Moody's	Baa3	Stable	P-3
Moody's – Counterparty Risk (CR) Assessment	Baa3(cr)		P-3(cr)
Standard & Poor's	BBB	Stable	A-2
DEXIA CRÉDIT LOCAL (DETTE GARANTIE)			
Fitch	AA-	-	F1+
Moody's	Aa3	Stable	P-1
Standard & Poor's	AA	-	A-1+

RAPPORT DE GESTION

INFORMATIONS AUX ACTIONNAIRES

PRINCIPAUX ACTIONNAIRES DE DEXIA AU 30 JUIN 2019

<i>en % de détention du capital</i>	
État fédéral belge via la Société fédérale de participations et d'investissement	52,78 %
État français	46,81 %
Actionnaires institutionnels, individuels et salariés	0,41 %

PRINCIPALES TRANSACTIONS ENTRE PARTIES LIÉES

Il n'y a pas eu de transaction significative avec des parties liées au 1^{er} semestre 2019. Des informations détaillées sont fournies dans le

rapport annuel 2018 de Dexia SA (note 4.4. de l'annexe aux comptes consolidés, à la page 133).

NOMBRE D' ACTIONS

	30/06/2018	30/06/2019
Nombre d'actions	420 134 302	420 134 302
<i>dont actions propres</i>	112	112
Nombre de droits de souscription (warrants)	0	0
NOMBRE TOTAL D' ACTIONS ET DE DROITS DE SOUSCRIPTION⁽¹⁾	420 134 302	420 134 302

(1) Pour plus de détail, consultez l'information réglementée sur le site www.dexia.com.

ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS RÉSUMÉS

ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS RÉSUMÉS

AU 30 JUIN 2019	19
BILAN CONSOLIDÉ	20
COMPTE DE RÉSULTAT CONSOLIDÉ	21
ÉTAT DU RÉSULTAT NET ET GAINS ET PERTES COMPTABILISÉS	
DIRECTEMENT EN CAPITAUX PROPRES	22
TABLEAU DE VARIATION DES CAPITAUX PROPRES CONSOLIDÉS	23
TABLEAU DES FLUX DE TRÉSORERIE CONSOLIDÉS	25
Note I. Règles de présentation et d'évaluation des comptes consolidés resumés – Évolutions du périmètre de consolidation – Éléments significatifs repris dans le compte de résultat – Simplification de la structure du groupe et conséquences sur les états financiers consolidés – Note de présentation de l'effet de la norme IFRS 16 sur le bilan au 1 ^{er} janvier 2019	26
Note II. Analyse par segment	35
Note III. Taux de change	35
Note IV. Juste valeur	35
Note V. Transactions avec des parties liées	45

BILAN CONSOLIDÉ			
ACTIF <i>en millions d'EUR</i>	30/06/2018	31/12/2018	30/06/2019
Caisse et banques centrales	9 881	9 269	6 752
Actifs financiers à la juste valeur par résultat	15 468	13 421	15 243
Instruments dérivés de couverture	4 627	1 263	1 311
Actifs financiers à la juste valeur par capitaux propres	7 893	4 916	2 626
Titres au coût amorti	48 868	45 502	45 492
Prêts et créances sur les établissements de crédit et assimilés, au coût amorti ⁽¹⁾	27 191	23 665	26 588
Prêts et créances sur la clientèle, au coût amorti ⁽¹⁾	52 739	35 158	35 293
Écart de réévaluation des portefeuilles couverts en taux	1 078	748	806
Actifs d'impôts courants	27	39	30
Actifs d'impôts différés	25	20	20
Comptes de régularisation et actifs divers	507	389	381
Actifs non courants destinés à être cédés	0	24 375	0
Immobilisations corporelles	5	2	55
Immobilisations incorporelles	31	37	37
TOTAL DE L'ACTIF	168 340	158 804	134 634
<hr/>			
PASSIF <i>en millions d'EUR</i>	30/06/2018	31/12/2018	30/06/2019
Passifs financiers à la juste valeur par résultat ⁽²⁾	13 117	11 872	14 790
Instruments dérivés de couverture ⁽²⁾	25 487	21 151	21 944
Dettes envers les établissements de crédit et assimilés ⁽³⁾	28 262	20 091	19 659
Dettes envers la clientèle ⁽³⁾	6 424	4 873	3 004
Dettes représentées par un titre	86 258	67 960	66 519
Écart de réévaluation des portefeuilles couverts en taux	18	13	12
Passifs d'impôts courants	0	3	62
Passifs d'impôts différés	36	40	37
Comptes de régularisation et passifs divers	429	411	760
Dettes liées aux actifs non courants destinés à être cédés	0	24 055	0
Provisions	371	368	308
Dettes subordonnées	145	126	19
TOTAL DES DETTES	160 547	150 963	127 114
<hr/>			
Capitaux propres	7 793	7 841	7 520
Capitaux propres, part du groupe	7 437	7 504	7 207
Capital et réserves liées	2 489	2 489	2 489
Réserves consolidées	6 379	6 390	5 917
Gains et pertes comptabilisés directement en capitaux propres	(1 012)	(902)	(653)
Résultat de l'exercice	(419)	(473)	(546)
Intérêts minoritaires	356	337	313
TOTAL DU PASSIF	168 340	158 804	134 634

(1) Depuis le 31/12/2018, la définition des établissements de crédit dans les états financiers et dans les états réglementaires FINREP a été harmonisée. Certaines contreparties ont été reclassées de « Prêts et créances sur les établissements de crédit » vers « Prêts et créances sur la clientèle ». En conséquence, les chiffres au 30/06/2018 ont été revus : un montant de EUR 4 829 millions a été reclassé de « Prêts et créances sur les établissements de crédit et assimilés, au coût amorti » vers « Prêts et créances sur la clientèle, au coût amorti ».

(2) Le montant au 30/06/2018 a été revu.

(3) Depuis le 31/12/2018, la définition des établissements de crédit dans les états financiers et dans les états réglementaires FINREP a été harmonisée. Certaines contreparties ont été reclassées de « Dettes envers les établissements de crédit » en « Dettes envers la clientèle ». En conséquence, les chiffres au 30/06/2018 ont été revus : un montant de EUR 2 991 millions a été reclassé de « Dettes envers les établissements de crédit et assimilés » vers « Dettes envers la clientèle ».

Les notes de la page 26 à 45 font partie intégrante des états financiers consolidés résumés.

COMPTE DE RÉSULTAT CONSOLIDÉ		
<i>en millions d'EUR</i>	30/06/2018 ⁽¹⁾ revu	30/06/2019
Intérêts et produits assimilés	3 935	3 595
Intérêts et charges assimilées	(3 902)	(3 602)
Commissions (produits)	4	6
Commissions (charges)	(7)	(7)
Gains ou pertes nets des instruments financiers à la juste valeur par résultat	(217)	(112)
Gains ou pertes nets des instruments financiers à la juste valeur par capitaux propres	(40)	(94)
Gains ou pertes nets résultant de la décomptabilisation d'actifs financiers au coût amorti ⁽²⁾	(10)	(60)
Produits des autres activités	29	8
Charges des autres activités	(24)	(13)
PRODUIT NET BANCAIRE	(232)	(279)
Charges générales d'exploitation	(222)	(194)
Dotations aux amortissements et aux dépréciations des immobilisations corporelles et incorporelles	(9)	(14)
RÉSULTAT BRUT D'EXPLOITATION	(463)	(487)
Coût du risque de crédit	49	23
RÉSULTAT D'EXPLOITATION	(414)	(464)
Gains ou pertes nets sur autres actifs	8	0
RÉSULTAT NET AVANT IMPÔTS	(406)	(464)
Impôts sur les bénéfices	(34)	4
Résultat net d'impôts des activités abandonnées	16	(111)
RÉSULTAT NET	(424)	(571)
Intérêts minoritaires	(5)	(25)
RÉSULTAT NET PART DU GROUPE	(419)	(546)
RÉSULTAT NET PAR ACTION, PART DU GROUPE (en EUR)		
De base	(1,00)	(1,30)
<i>dont relatif aux activités poursuivies</i>	<i>(1,04)</i>	<i>(1,04)</i>
<i>dont relatif aux activités arrêtées ou en cours de cession</i>	<i>0,04</i>	<i>(0,26)</i>
Dilué	(1,00)	(1,30)
<i>dont relatif aux activités poursuivies</i>	<i>(1,04)</i>	<i>(1,04)</i>
<i>dont relatif aux activités arrêtées ou en cours de cession</i>	<i>0,04</i>	<i>(0,26)</i>

(1) A la suite de la qualification de Dexia Kommunalbank Deutschland (DKD) en activités abandonnées, en application de la norme IFRS 5, le compte de résultats 2018 a été revu pour présenter les résultats de DKD sur la ligne distincte «Résultat net d'impôts des activités abandonnées».

(2) 30/06/2019 : cette perte se compose pour EUR -31 millions de ventes d'actifs US liés à la restructuration de DCL NY (voir note *Simplification de la structure de groupe et conséquences sur les états financiers consolidés*), de EUR -24 millions d'ABS suite à la cession de la quasi-totalité des ABS européens, notamment liés à des actifs restructurés par des banques européennes dans le cadre du Brexit et de EUR -8 millions suite à une diminution d'exposition sur le souverain italien

Les notes de la page 26 à 45 font partie intégrante des états financiers consolidés résumés.

ÉTAT DU RÉSULTAT NET ET GAINS ET PERTES COMPTABILISÉS DIRECTEMENT EN CAPITAUX PROPRES						
en millions d'EUR	30/06/2018			30/06/2019		
	Montant brut	Impôts	Montant net	Montant brut	Impôts	Montant net
RÉSULTAT NET			(424)			(571)
Éléments recyclables en résultat net :						
- Écarts de conversion	17		17	3		3
- Réévaluation des instruments de dette à la juste valeur par capitaux propres recyclables	160	(1)	159	90	(1)	89
- Réévaluation des instruments dérivés de couverture d'éléments recyclables	26	(2)	24	(86)	1	(85)
- Gains ou pertes latents ou différés des activités destinées à être cédées	(48)	1	(47)	248		248
Éléments non recyclables en résultat net :						
- Réévaluation (ou écarts actuariels) au titre des régimes à prestations définies				(2)		(2)
- Réévaluation directement en capitaux propres du risque de crédit propre des passifs financiers ayant fait l'objet d'une option de comptabilisation à la juste valeur par résultat	(6)	1	(5)	(1)	(1)	(2)
- Transfert en réserves consolidées de montants du risque de crédit propre des passifs financiers ayant fait l'objet d'une option de comptabilisation à la juste valeur par résultat, suite à leur décomptabilisation	(13)		(13)	1		1
- Réévaluation directement en capitaux propres des instruments de capitaux propres comptabilisés à la juste valeur par capitaux propres				(1)		(1)
TOTAL DES GAINS ET PERTES COMPTABILISÉS DIRECTEMENT EN CAPITAUX PROPRES	136	(1)	135	252	(1)	251
RÉSULTAT NET ET GAINS ET PERTES COMPTABILISÉS DIRECTEMENT EN CAPITAUX PROPRES			(289)			(320)
Dont part du groupe			(264)			(297)
Dont part des minoritaires			(25)			(23)

Les notes de la page 26 à 45 font partie intégrante des états financiers consolidés résumés.

	TABLEAU DE VARIATION DES CAPITAUX PROPRES CONSOLIDÉS																		
	Capital et réserves liées			Total	Réserves consolidées	Gains et pertes comptabilisés directement en capitaux propres								Résultat net part du groupe	Capitaux propres part du groupe	Capitaux propres part des minoritaires			Total capitaux propres consolidés
	Capital	Réserves liées au capital	Actions propres			Variation de juste valeur des instruments de dettes mesurés à la juste valeur par capitaux propres, nette d'impôt	Variation de juste valeur des instruments de capital mesurés à la juste valeur par capitaux propres, nette d'impôt	Variation de juste valeur des instruments dérivés de couverture de flux de trésorerie, nette d'impôt	Variation nette d'impôt des gains et pertes comptabilisés directement en capitaux propres des actifs non courants destinés à être cédés	Ecarts actuariels sur les régimes à prestations définies	Variation de juste valeur des dettes désignées à la juste valeur par le résultat, attribuable au risque de crédit propre, nette d'impôt	Ecarts de conversion	Total			Capital et réserves liées	Gains ou pertes latents ou différés	Total	
<i>en millions d'EUR</i>																			
AU 01/01/2018	500	1 990	(1)	2 489	6 366	(408)	(1)	(922)	29	(1)	75	62	(1 166)	7 689	412	20	432	8 121	
<i>Mouvements de la période</i>																			
- Ecarts de conversion												17	17	17				17	
- Transfert en réserves du risque de crédit propre lié à des dettes financières à la juste valeur remboursées					13						(13)		(13)	0				0	
- Variation de la juste valeur des actifs financiers mesurés à la juste valeur affectant les capitaux propres						270							270	270				270	
- Montants reclassés en compte de résultat en raison de la vente ou de la dépréciation des actifs financiers mesurés à la juste valeur par capitaux propres						(111)							(111)	(111)				(111)	
- Gains et pertes de la période des instruments dérivés de couverture de flux de trésorerie								42					42	42				42	
- Montants de gains et pertes sur instruments dérivés de couverture de flux de trésorerie reclassés en compte de résultat								(17)					(17)	(17)				(17)	
- Variation de la juste valeur attribuable au risque de crédit propre des dettes désignées à la juste valeur par résultat											(5)		(5)	(5)				(5)	
Sous-total variation des gains et pertes comptabilisés directement en capitaux propres					13	159		25			(18)	17	183	196				196	
- Résultat net de la période													(419)	(419)	(5)		(5)	(424)	
- Impact de la cession de Dexia Israël									(29)				(29)	(29)	(51)	(19)	(70)	(99)	
- Autres variations															(1)		(1)	(1)	
AU 30/06/2018	500	1 990	(1)	2 489	6 379	(249)	(1)	(897)	0	(1)	57	79	(1 012)	(419)	7 437	355	1	356	7 793
AU 31/12/2018	500	1 990	(1)	2 489	6 390	(212)	0	(578)	(248)	0	48	88	(902)	(473)	7 504	335	2	337	7 841
<i>Mouvements de la période</i>																			
- Affectation du résultat 2018					(473)									473	0				0
Sous-total des mouvements liés aux relations avec les actionnaires					(473)									473	0				0
- Ecarts de conversion												3	3	3				3	
- Variation de la juste valeur des actifs financiers mesurés à la juste valeur affectant les capitaux propres						51	(1)		3				53	53		(1)	(1)	52	
- Montants reclassés en compte de résultat en raison de la vente ou de la dépréciation des actifs financiers mesurés à la juste valeur par capitaux propres						38							38	38				38	
- Gains et pertes de la période des instruments dérivés de couverture de flux de trésorerie								(68)					(68)	(68)		3	3	(65)	
- Montants de gains et pertes sur instruments dérivés de couverture de flux de trésorerie reclassés en compte de résultat								(20)					(20)	(20)				(20)	
- Variation de la juste valeur attribuable au risque de crédit propre des dettes désignées à la juste valeur par résultat											(1)		(1)	(1)				(1)	
- Variation des écarts actuariels au titre des régimes à prestations définies affectant les fonds propres										(1)			(1)	(1)		(1)	(1)	(2)	
Sous-total variation des gains et pertes comptabilisés directement en capitaux propres						89	(1)	(88)	3	(1)	(1)	3	4	4		1	1	5	
- Résultat net de la période													(546)	(546)	(25)		(25)	(571)	
- Impact de la cession de Dexia Kommunalbank Deutschland									245				245	245				245	
AU 30/06/2019	500	1 990	(1)	2 489	5 917	(123)	(1)	(666)	0	(1)	47	91	(653)	(546)	7 207	310	3	313	7 520

Les notes de la page 26 à 45 font partie intégrante des états financiers consolidés résumés.

TABLEAU DES FLUX DE TRÉSORERIE CONSOLIDÉS		
<i>en millions d'EUR</i>	30/06/2018	30/06/2019
Flux de trésorerie des activités opérationnelles		
Résultat net après taxes	(424)	(571)
<i>Ajustements pour :</i>		
- Corrections de valeur, amortissements et autres dépréciations	8	17
- Dépréciations (reprises de dépréciation) sur obligations, actions, prêts et autres actifs	(68)	(38)
- Gains ou pertes nets sur investissements	(24)	(10)
- Augmentation nette (diminution nette) des provisions	(15)	(5)
- Pertes et (profits) non réalisés	216	135
- Impôts différés	33	(5)
Variation des actifs et des dettes opérationnelles	(644)	(2 610)
FLUX NET DE TRÉSORERIE GÉNÉRÉ (CONSOMMÉ) PAR LES ACTIVITÉS OPÉRATIONNELLES	(918)	(3 087)
Flux de trésorerie des activités d'investissement		
Acquisition d'immobilisations	(19)	(9)
Ventes d'immobilisations		13
Ventes d'actions non consolidées	14	2
Ventes de filiales et d'unités d'exploitation ⁽¹⁾	(632)	343
FLUX NET DE TRÉSORERIE GÉNÉRÉ (CONSOMMÉ) PAR LES ACTIVITÉS D'INVESTISSEMENT	(637)	349
Flux de trésorerie des activités de financement		
Remboursement de dettes subordonnées	(24)	(106)
Sortie de trésorerie liée aux dettes de location		(5)
FLUX NET DE TRÉSORERIE GÉNÉRÉ (CONSOMMÉ) PAR LES ACTIVITÉS DE FINANCEMENT	(24)	(111)
LIQUIDITÉS NETTES DÉGAGÉES	(1 579)	(2 849)
Trésorerie et équivalents de trésorerie à l'ouverture	11 877	10 626
Flux net de trésorerie généré par les activités opérationnelles	(918)	(3 087)
Flux net de trésorerie lié aux opérations d'investissement	(637)	349
Flux net de trésorerie lié aux opérations de financement	(24)	(111)
Effet de la variation des taux de change et du périmètre de consolidation sur la trésorerie et équivalents de trésorerie	29	5
TRÉSORERIE ET ÉQUIVALENTS DE TRÉSORERIE À LA CLÔTURE	10 327	7 782
Information complémentaire		
Impôt payé	(10)	6
Dividendes reçus	2	9
Intérêts perçus	4 829	3 722
Intérêts payés	(4 730)	(3 772)

(1) 30/06/2018 : cession de Dexia Israël et 30/06/2019 : cession de Dexia Kommunalbank Deutschland.

Les notes de la page 26 à 45 font partie intégrante des états financiers consolidés résumés.

NOTE I. RÈGLES DE PRÉSENTATION ET D'ÉVALUATION DES COMPTES CONSOLIDÉS RÉSUMÉS – ÉVOLUTIONS DU PÉRIMÈTRE DE CONSOLIDATION – ÉLÉMENTS SIGNIFICATIFS REPRIS DANS LE COMPTE DE RÉSULTAT – SIMPLIFICATION DE LA STRUCTURE DU GROUPE ET CONSÉQUENCES SUR LES ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS – NOTE DE PRÉSENTATION DE L'EFFET DE LA NORME IFRS 16 SUR LE BILAN AU 1^{ER} JANVIER 2019

RÈGLES DE PRÉSENTATION ET D'ÉVALUATION DES COMPTES CONSOLIDÉS RÉSUMÉS

Information générale

Dexia SA, la société mère du groupe, est une société anonyme de droit belge dont l'action est cotée sur Euronext Bruxelles. Son siège social est situé Place du Champ de Mars 5, B-1050 Bruxelles (Belgique).

Les présents états financiers consolidés résumés ont été approuvés en vue de leur publication par le conseil d'administration en date du 9 septembre 2019.

Principes comptables

Les principales règles et méthodes comptables adoptées dans la préparation de ces états financiers consolidés résumés sont décrites ci-après.

Les abréviations communément utilisées sont les suivantes :

- IASB : International Accounting Standards Board (conseil des normes comptables internationales)
- IFRS IC : IFRS Interpretations Committee (ex IFRIC) (comité d'interprétation des normes internationales d'information financière)
- IFRS : International Financial Reporting Standards (normes internationales d'information financière)

1. Règles comptables de base

Les états financiers consolidés résumés de Dexia ont été établis en respectant l'ensemble des normes IFRS adoptées par la Commission européenne jusqu'au 30 juin 2019 et applicables au 1^{er} janvier 2019.

Les comptes intermédiaires ont été établis selon les mêmes règles et méthodes comptables que celles utilisées pour l'élaboration des états financiers de l'exercice 2018, à l'exception des éléments présentés dans la section 2. « Changements dans les principes comptables intervenus depuis la dernière publication annuelle, qui peuvent impacter le groupe Dexia ».

Pour l'établissement et la présentation de ses comptes intermédiaires, Dexia applique en particulier la norme IAS 34 « Information financière intermédiaire » qui prévoit la publication d'états financiers résumés et que les évaluations effectuées pour les besoins de l'information intermédiaire soient faites sur une base cumulée depuis le début de la période annuelle jusqu'à la date intermédiaire.

Les états financiers consolidés résumés de Dexia au 30 juin 2019 ont été établis selon les règles comptables applicables en situation de continuité d'exploitation (*going concern*). Ceci suppose un certain nombre d'hypothèses constitutives du plan d'affaires sous-jacent à la résolution du groupe Dexia ayant fait l'objet d'une décision par la Commission européenne en décembre 2012. Celles-ci sont reprises ci-dessous :

- Les hypothèses macroéconomiques sous-jacentes au plan d'affaires sont révisées dans le cadre de revues d'ensemble biennuelles du plan. La mise à jour réalisée sur la base des données disponibles au 31 décembre 2018 et validée par le conseil d'administration de Dexia le 23 avril 2019 intègre les évolutions réglementaires connues à ce jour, dont le texte définitif de la CRD IV. Elle prend également en compte l'impact fortement positif sur le capital réglementaire du groupe Dexia de la première application de la norme IFRS 9 à partir du 1^{er} janvier 2018 et tient compte du non-renouvellement, à compter du 1^{er} janvier 2019, de l'approche spécifique déployée par la Banque centrale européenne pour la supervision du groupe Dexia⁽¹⁾. Cette mise à jour n'intègre pas l'ensemble des résultats des inspections sur site (on-site inspections – OSI) de la Banque centrale européenne, notamment les inspections sur le risque de crédit, sur le risque IT ainsi que sur le risque opérationnel et les activités externalisées, dont les rapports définitifs n'ont pas encore été reçus par Dexia.
- La poursuite de la résolution suppose que Dexia conserve une bonne capacité de financement qui repose en particulier sur l'appétit des investisseurs pour la dette garantie par les États belge, français et luxembourgeois ainsi que sur la capacité du groupe à collecter des financements sécurisés.

(1) Cf. communiqué de presse Dexia du 26 juillet 2018, disponible sur www.dexia.com.

- La dernière mise à jour du plan d'affaires prend en compte une révision du plan de financement reposant sur les dernières conditions de marché observables. Par ailleurs, depuis fin 2012, Dexia a sensiblement réduit son besoin de financement, déployé un accès diversifié à différentes sources de financement et tiré parti de conditions de marché favorables afin de rallonger la maturité de ses passifs, dans une optique de gestion prudente de sa liquidité. Ceci permet notamment au groupe de maintenir un niveau de réserves de liquidité jugé adéquat avec la restriction de l'accès au financement de la Banque centrale européenne annoncé le 21 juillet 2017⁽¹⁾.
- Le plan d'affaires suppose le maintien de la licence bancaire de Dexia et de Dexia Crédit Local ainsi que le maintien de la notation de Dexia Crédit Local à un niveau « Investment Grade ».

Les révisions régulières du plan d'affaires conduisent à des ajustements par rapport au plan d'origine, qui ont entraîné dans le temps une modification significative de la trajectoire de résolution du groupe initialement anticipée, notamment en termes de profitabilité, de solvabilité et de structure de financement. À ce stade, elles ne remettent pas en cause la nature ni les fondamentaux de la résolution, ce qui justifie la décision d'établir les états financiers selon le principe de continuité d'exploitation.

Toutefois, sur la durée de la résolution du groupe, des incertitudes demeurent sur la réalisation du plan d'affaires :

- Ce plan est notamment susceptible d'être impacté par de nouvelles évolutions des règles comptables et prudentielles.
 - Le groupe Dexia présente une sensibilité significative à l'évolution de l'environnement macroéconomique et aux paramètres de marché, dont notamment les taux de change, les taux d'intérêt ou les marges de crédit. Une évolution défavorable de ces paramètres dans la durée pourrait peser sur la liquidité et le niveau de solvabilité du groupe via, par exemple, une hausse du montant du cash collatéral versé par Dexia à ses contreparties de dérivés ou un impact sur la valorisation d'actifs, de passifs financiers et des dérivés OTC, dont les variations sont comptabilisées en compte de résultat et sont susceptibles d'entraîner une variation du niveau de capital réglementaire du groupe. En particulier, compte tenu des décisions prises par le conseil d'administration relatives à la mise en œuvre de deux plans de ventes d'actifs pour un total d'environ EUR 18 milliards, Dexia est exposé à l'évolution des conditions macroéconomiques et des paramètres de marché sur ces actifs jusqu'à leur cession effective.
- Des discussions sont en cours, entre la Commission européenne et les États belge et français, sur les conditions du renouvellement de la garantie des États à partir du 1^{er} janvier 2022⁽²⁾.
 - Enfin, le groupe est exposé à certains risques opérationnels, propres à l'environnement de résolution dans lequel il opère.

Lors de l'établissement des états financiers consolidés résumés, la direction est amenée à faire des hypothèses et des estimations qui ont un impact sur les chiffres publiés. Pour réaliser ces estimations et hypothèses, la direction utilise l'information disponible à la date de préparation des états financiers et exerce son jugement. Bien que la direction estime avoir tenu compte de toutes les informations à sa disposition lors de l'établissement de ces hypothèses, les chiffres réels peuvent différer des chiffres estimés et ces différences peuvent provoquer des impacts significatifs sur les états financiers.

Des jugements sont effectués principalement dans les domaines suivants :

- Classification des instruments financiers dans les catégories « Coût amorti », « À la juste valeur par capitaux propres » (en autres éléments du résultat global), « À la juste valeur par résultat », et « Désignés à la juste valeur par résultat sur option » en fonction de l'analyse du modèle économique suivi par Dexia pour la gestion des instruments financiers et de l'analyse des termes contractuels de l'actif financier pour déterminer s'ils donnent lieu à des flux de trésorerie correspondant uniquement à des remboursements de principal et à des versements d'intérêts sur le principal restant dû (SPPI ou « basique ») (IFRS 9) ;
- Les instruments financiers non cotés sur un marché actif sont valorisés à partir de techniques de valorisation. La détermination de l'existence ou non d'un marché actif est basé sur des critères tels que le volume de transactions, la liquidité du marché, l'écart achat-vente, etc. ;
- Utilisation des modèles de valorisation pour déterminer la juste valeur des instruments financiers évalués à la juste valeur ;
- Détermination de l'existence d'un contrôle sur une entité acquise par Dexia, y compris une entité structurée (IFRS 10) ;
- Identification des actifs non courants destinés à être cédés et des activités abandonnées (IFRS 5) ;
- Identification des conditions permettant l'application de la comptabilité de couverture ;
- Existence d'une obligation présente avec des sorties de flux probables dans le cas d'un litige ;

(1) La Banque centrale européenne a annoncé le 21 juillet 2017 la fin de l'accès à l'Eurosystème pour les structures de liquidation à partir du 31 décembre 2021.

(2) Cf. communiqué de presse Dexia du 26 février 2019, disponible sur www.dexia.com.

- Détermination de la dépréciation des actifs financiers basée sur la méthode des pertes de crédit attendues : détermination des critères d'augmentation significative du risque de crédit, choix des modèles appropriés et des hypothèses pour évaluer les pertes de crédit attendues (IFRS 9) ;
- Identification d'un contrat de location, appréciation du caractère raisonnablement certain d'exercice ou de non-exercice des éventuelles options de renouvellement ou des options de résiliation anticipée de la location, classement des contrats de location (en tant que bailleur) (voir 2.5).

Des estimations sont effectuées principalement dans les domaines suivants :

- Détermination des pertes de crédit attendues pour la dépréciation des actifs financiers sous IFRS 9 : établissement du nombre et des pondérations relatives pour les scénarios prospectifs et détermination des informations prospectives pertinentes pour chaque scénario, détermination de la probabilité de défaut (PD) et de la perte en cas de défaut (LGD) ;
- Détermination de la juste valeur diminuée des coûts de la vente des actifs non courants destinés à être cédés et des activités abandonnées ;
- Évaluation de l'efficacité de la couverture dans les relations de couverture ;
- Détermination des corrections de valeur de marché de manière à ajuster la valeur de marché et l'incertitude du modèle ;
- Détermination de la durée d'utilité et de la valeur résiduelle des immobilisations corporelles et des immobilisations incorporelles ;
- Hypothèses actuarielles relatives à l'évaluation des obligations liées aux avantages du personnel et aux actifs des plans de pension ;
- Estimation des profits futurs taxables pour la comptabilisation et l'évaluation d'impôts différés actifs ;
- Détermination de la valeur des droits d'utilisation et de la dette locative des contrats de location : détermination de la durée de location, du taux d'actualisation pour évaluer la valeur actualisée des paiements locatifs, détermination de la dépréciation éventuelle du droit d'utilisation des actifs... (voir 2.5) ;
- Détermination de l'incertitude sur les traitements fiscaux et des autres provisions destinées à couvrir les risques de pertes et charges.

Dans le contexte de la réforme engagée à l'initiative du Conseil de stabilité financière sur le remplacement des indices de référence IBOR par des indices de référence alternatifs, Dexia considère que, dans la situation actuelle du marché, la réforme IBOR ne remet pas en cause

au 30 juin 2019 les relations de couvertures existantes documentées suivant IAS 39⁽¹⁾.

Dexia considère également que l'éventualité du transfert de ses activités de compensation de dérivés post-Brexit vers la zone de l'Union européenne n'a pas d'incidence sur ses relations de couverture existantes à la clôture des comptes au 30 juin 2019.

Les états financiers consolidés résumés sont présentés en millions d'euros (EUR), sauf mention contraire.

2. Changements dans les principes comptables intervenus depuis la dernière publication annuelle, qui peuvent impacter le groupe Dexia

2.1. Textes de l'IASB et interprétations IFRIC adoptés par la Commission européenne et appliqués au 1^{er} janvier 2019

- La **nouvelle norme IFRS 16 « Contrats de location »**, en remplacement de la norme IAS 17 et des interprétations connexes, définit des principes en matière d'identification et de traitement des contrats de location dans les états financiers des preneurs et des bailleurs.

Cette nouvelle norme induit un changement important dans la comptabilisation par les preneurs : elle supprime la distinction entre location simple et location financement d'IAS 17, et prévoit un principe de comptabilisation de tous les contrats de location, sous réserve d'exceptions limitées, au bilan des preneurs. Ainsi, lorsque le contrat est un contrat de location au sens défini par la norme, le preneur doit comptabiliser un actif au titre du droit d'utilisation du bien concerné et une dette de location qui est initialement évaluée à la valeur actualisée des paiements locatifs sur la durée de la location.

L'actif lié au droit d'utilisation est ensuite amorti, en général selon la méthode linéaire sur la durée du contrat, et déprécié le cas échéant. La dette de location est comptabilisée au coût amorti sur la base du taux d'intérêt effectif. Dans le compte de résultat, la charge d'amortissement de l'actif au titre du droit d'utilisation est présentée séparément de la charge d'intérêts sur la dette de location.

En revanche, la norme IFRS 16 ne modifie pas de manière substantielle le traitement comptable du côté du bailleur.

Les principes comptables mis à jour pour prendre en compte IFRS 16 pour les contrats de location tels qu'appliqués à compter du 1^{er} janvier 2019 sont présentés dans la section 2.5.

(1) L'IASB poursuit ses travaux de recherche sur la réforme de l'IBOR (Interbank offered rate) afin d'apporter des clarifications sur les impacts comptables de la réforme. Un projet d'amendement des normes IFRS 9 et IAS 39 relatives aux instruments financiers « Réforme des taux d'intérêt de référence » a été publié en mai 2019 et vise à traiter les problématiques touchant les informations financières dans la période précédant le remplacement du taux d'intérêt de référence existant par un autre taux d'intérêt.

Principes de première application, options et exemptions retenues

Comme autorisé par les dispositions transitoires de la norme IFRS 16, Dexia applique la nouvelle norme aux contrats qu'elle avait antérieurement identifiés comme des contrats de location en application de la norme IAS 17.

En tant que preneur, Dexia a fait le choix d'appliquer la méthode de transition rétrospective simplifiée, qui préconise de comptabiliser l'effet cumulatif de l'application initiale de la norme comme un ajustement du solde d'ouverture des résultats non distribués au 1^{er} Janvier 2019.

Conformément à IFRS 16, Dexia n'applique pas la nouvelle norme aux contrats de location portant sur les immobilisations incorporelles (logiciels, par exemple) et a fait le choix de ne pas appliquer le nouveau modèle de comptabilisation aux contrats de location d'une durée inférieure à un an (options de renouvellement incluses), ni aux contrats portant sur des biens ayant une faible valeur unitaire à neuf (Dexia applique le seuil d'exemption de EUR 5 000).

À la date de première application, pour les contrats antérieurement classés en tant que contrats de location simple sous IAS 17 et compte tenu de la méthode de transition choisie par Dexia en tant que preneur, Dexia applique les principes suivants :

- Concernant la dette de location, Dexia l'évalue à la date de première application à la valeur actualisée des paiements contractuels de loyers restants, déterminée, pour chaque contrat, en fonction du taux d'emprunt marginal à cette date. Ce taux reflète la durée moyenne pondérée par les flux de loyers (duration) du contrat de location et est fondé sur la durée résiduelle du contrat. Afin de déterminer la durée de location, Dexia considère la période non résiliable du contrat complétée le cas échéant des options de renouvellement et des options de résiliation dont l'utilisation par Dexia est raisonnablement certaine. Conformément à la conclusion de l'ANC sur les baux 3-6-9, Dexia considère que ses contrats sont exécutoires pendant 9 ans⁽¹⁾.
- Concernant l'actif lié au droit d'utilisation, Dexia a choisi de le reconnaître à la date de première application pour le montant égal à la dette de location déterminé à la date de transition, ajusté du montant des loyers payés d'avance ou à payer.

L'application de la norme a conduit Dexia à émettre des hypothèses et des estimations afin de déterminer la valeur des droits d'utilisation et de la dette locative. Celles-ci sont principalement liées au taux marginal d'endettement et à la durée de location.

Par ailleurs, Dexia applique des mesures de simplification transitoires autorisées par la norme IFRS 16 dont les principales sont :

- comptabilisation des contrats de location dont le terme survient dans les 12 mois suivant la date de première application comme s'il s'agissait de contrats de location à court terme ;
- au lieu d'effectuer un test de dépréciation, d'imputer sur les droits d'utilisation les provisions pour les contrats de location déficitaires existantes au 31 décembre 2018.

Un impôt différé sera comptabilisé sur la base du montant net des différences temporelles imposables et déductibles. En date de comptabilisation initiale du droit d'utilisation et de la dette locative, aucun impôt différé n'est constaté si la valeur de l'actif est égale à celle du passif. Les différences temporaires nettes qui pourront résulter des variations ultérieures du droit d'utilisation et de la dette locative entraîneront la constatation d'un impôt différé.

Impacts de la première application

Pour Dexia, en tant que preneur, l'application de la nouvelle norme se traduit par une augmentation des actifs et passifs liée aux contrats de location comptabilisés comme des contrats de location simple sous IAS 17. Cet impact provient principalement des contrats de location d'immeubles de bureaux utilisés par les entités du groupe Dexia.

Dexia n'applique pas IFRS 16 au contrat de sous-traitance informatique car il n'était pas identifié comme contenant un contrat de location : Dexia n'est pas l'utilisateur unique des serveurs et autres matériels informatiques et n'a pas de moyens d'influer sur les modalités de leurs acquisitions et de leur gestion.

Pour Dexia, en tant que bailleur, l'impact est très limité.

Les principaux impacts de l'adoption d'IFRS 16 au 1^{er} janvier 2019 et les informations sur la transition sont présentés dans la note « Présentation de l'effet de la norme IFRS 16 « Contrats de location » sur le bilan au 1^{er} janvier 2019 ». L'application de la norme n'a donné lieu à aucun ajustement transitoire à comptabiliser dans les résultats non distribués à la date de première application (approche rétrospective simplifiée).

(1) Une demande de clarification est adressée à l'IFRS IC en 2019 au sujet de la durée de location dont la réponse pourrait impacter les approches retenues notamment concernant les contrats 3-6-9 en France.

- **Amendement à IAS 19** « Modification, réduction ou liquidation d'un régime ». Cet amendement n'a pas d'impact significatif sur les états financiers de Dexia compte tenu de l'impact limité des régimes à prestations définies au niveau du groupe Dexia.
- **IFRIC 23** « Incertitude relative au traitement des impôts sur le résultat » qui clarifie l'application des dispositions d'IAS 12 « Impôts sur le résultat » concernant la comptabilisation et l'évaluation, lorsqu'une incertitude existe sur le traitement de l'impôt sur le résultat. Cette interprétation n'a pas d'impact significatif sur les états financiers de Dexia.
- « **Améliorations annuelles des normes IFRS – Cycle 2015-2017** », qui sont une série d'amendements aux normes IFRS existantes. Ces amendements n'ont pas d'impact significatif sur les états financiers de Dexia car ces derniers ne constituent que des ajustements mineurs de certaines normes IFRS.
- **Amendement à IAS 28** « Intérêts à long terme dans des entreprises associées et des coentreprises ». Cet amendement n'a pas d'impact sur les états financiers de Dexia car Dexia n'a pas de participations dans des entreprises associées ou des coentreprises.

2.2. Textes de l'IASB et interprétations IFRIC adoptés par la Commission européenne durant l'année en cours mais pas encore applicables au 1^{er} Janvier 2019

Néant.

2.3. Nouvelles normes IFRS, interprétations IFRIC et amendements publiés durant l'année en cours mais pas encore adoptés par la Commission européenne

Néant.

2.4. Nouvelle norme IFRS 17 « Contrats d'assurance »

Cette norme publiée par l'IASB en mai 2017, en remplacement de la norme actuelle IFRS 4 « Contrats d'assurance » sera applicable à partir du 1^{er} janvier 2021 et n'aura pas d'impact sur les états financiers de Dexia car Dexia n'a pas de contrats d'assurance dans le champ d'application de la norme.

2.5. Mise à jour des principales méthodes comptables présentées dans la note 1.1. « Règles de présentation et d'évaluation des comptes consolidés » des états financiers annuels 2018

L'application d'IFRS 16 « Contrats de location » à partir du 1^{er} Janvier 2019 a entraîné des modifications des méthodes comptables applicables à Dexia à compter de cette date. Ainsi, les méthodes comptables présentées ci-dessous remplacent celles de la note 1.1.18. « Contrats de location » dans les comptes annuels consolidés de Dexia au 31 décembre 2018.

Conformément aux dispositions transitoires d'IFRS 16 (approche rétrospective simplifiée), Dexia ne retraite pas les informations relatives aux périodes comparatives. Les méthodes comptables décrites dans la note 1 des comptes annuels consolidés de Dexia au 31 décembre 2018 s'appliquent aux périodes comparatives.

1.1.18. CONTRATS DE LOCATION

A partir du 1^{er} janvier 2019, Dexia applique la nouvelle norme IFRS 16 « Contrats de location » à ses contrats de location et de sous-location.

Comme autorisé par les dispositions transitoires de la norme IFRS 16, Dexia applique la nouvelle norme aux contrats qu'elle avait antérieurement identifiés comme des contrats de location en application de la norme IAS 17. Pour chaque contrat conclu ou modifié à partir du 1^{er} Janvier 2019, Dexia apprécie si celui-ci est un contrat de location ou contient une composante locative, selon la définition de la norme IFRS 16, qui implique d'une part, l'identification d'un actif et d'autre part, le contrôle du droit d'utilisation de l'actif :

- l'existence d'un actif identifié sera notamment conditionnée par l'absence, pour le bailleur, de droits substantiels de substitution du bien loué,
- le contrôle de l'utilisation de l'actif identifié pendant la période d'utilisation supposera à la fois le droit d'obtenir la quasi-totalité des avantages économiques résultant de l'utilisation de l'actif et le droit pour le preneur de décider de l'utilisation de l'actif.

Conformément à IFRS 16, Dexia n'applique pas la nouvelle norme aux contrats de location portant sur les immobilisations incorporelles (logiciels, par exemple).

1.1.18.1. Dexia est preneur

Dexia conclut principalement des contrats de location pour la location de ses équipements ou d'immeubles.

Les contrats de location, tels que définis par la norme IFRS 16 « Contrats de location », sont comptabilisés au bilan de Dexia avec constatation d'un actif au titre du droit d'utilisation du bien loué pendant la durée du contrat et d'une dette de location au titre de l'obligation de paiement des loyers.

Dexia a choisi de ne pas comptabiliser d'actif au titre du droit d'utilisation ni de dette de loyers pour les contrats de location d'une durée inférieure à un an (options de renouvellement incluses), ni aux contrats portant sur des biens ayant une faible valeur unitaire à neuf (Dexia applique le seuil d'exemption de EUR 5 000). Les loyers payés au titre de ces contrats sont ainsi constatés en charges sur une base linéaire pendant toute la durée de location.

Evaluation du droit d'utilisation des actifs

L'actif au titre du droit d'utilisation du bien loué est initialement évalué à son coût qui comprend la valeur initiale de la dette locative augmentée, le cas échéant, des coûts directs initiaux, des coûts de remise en état et des paiements d'avance déduction faite des avantages reçus du bailleur.

L'actif lié au droit d'utilisation est ensuite amorti, en général selon la méthode linéaire sur la durée du contrat, et déprécié le cas échéant.

Evaluation de la dette de loyer

La dette de location est initialement évaluée à la valeur actualisée des paiements locatifs sur la durée de la location.

Les montants à prendre en compte au titre des loyers dans l'évaluation de la dette incluent les loyers fixes et les loyers variables basés sur un indice ou un taux ainsi que, le cas échéant, les paiements à effectuer au titre de garantie de valeur résiduelle, d'option d'achat ou de pénalités de résiliation anticipée.

Afin de déterminer la durée de location, Dexia considère la période non résiliable du contrat complétée, le cas échéant, des options de renouvellement et des options de résiliation dont l'utilisation par Dexia est raisonnablement certaine. Afin d'apprécier le caractère raisonnablement certain d'exercice ou de non-exercice de ces options, Dexia exerce son jugement et tient compte de tous les faits et circonstances pertinents faisant que Dexia a un avantage économique à exercer une option ou à ne pas l'exercer.

Le taux d'actualisation correspond au taux d'intérêt implicite du contrat ou, s'il ne peut être aisément déterminé, au taux d'emprunt marginal. C'est ce dernier taux que Dexia utilise généralement en tant que taux d'actualisation.

La dette de location est ensuite évaluée au coût amorti sur la base du taux d'intérêt effectif : elle est augmentée de la charge d'intérêts et diminuée des montants de loyers payés.

Par ailleurs, la dette peut être réévaluée en cas de modification du contrat de location, de réestimation de la durée de location, ainsi que pour tenir compte des modifications des loyers suite à un changement d'indices ou de taux.

Dexia présente l'actif au titre du droit d'utilisation dans le poste des « Immobilisations corporelles », sur la même ligne que les actifs sous-jacents de même nature dont il a la pleine propriété. Les passifs locatifs sont inclus dans les « Comptes de régularisation et passifs divers ».

Dans le compte de résultat, la charge d'amortissement de l'actif au titre du droit d'utilisation est présentée dans les « Dotations aux amortissements et aux dépréciations des immobilisations incorporelles et corporelles » séparément de la charge d'intérêts sur la dette de location qui est présentée dans les « Intérêts et charges assimilées ».

Dans le tableau des flux de trésorerie, les sorties de trésorerie liées au passif locatif sont classées dans les activités de financement pour le montant qui se rapporte au principal et dans les activités opérationnelles pour le montant qui se rapporte à la charge d'intérêts.

1.1.18.2. Dexia est bailleur

Dexia conclut des contrats de location-financement et des contrats de location simple. Un contrat de location est qualifié de location-financement si le contrat transfère l'essentiel des risques et des avantages liés à la possession de l'actif. Un contrat qui n'est pas un contrat de location-financement est un contrat de location simple.

Les méthodes comptables applicables à Dexia en tant que bailleur ne sont pas différentes de celles qui prévalaient selon IAS 17. Toutefois, lorsque Dexia agit en tant que bailleur intermédiaire, la classification des contrats de sous-location est faite en référence à l'actif au titre du droit d'utilisation qui ressort du contrat principal, et non en référence à l'actif sous-jacent.

Lorsqu'un actif est utilisé dans le cadre d'un contrat de location simple, les loyers reçus sont enregistrés en résultat linéairement sur la période du contrat de location. L'actif sous-jacent est comptabilisé selon les règles applicables à ce type d'actif.

Lorsqu'un actif détenu est donné en location dans le cadre d'une location-financement, Dexia enregistre une créance correspondant à l'investissement net dans le contrat de location, laquelle peut être différente de la valeur actualisée des paiements minimaux dus au titre du contrat. Le taux d'intérêt utilisé pour l'actualisation est le taux implicite du contrat de location. Les revenus sont comptabilisés sur la durée du contrat de location en utilisant le taux d'intérêt implicite.

3. Changement de présentation des états financiers consolidés résumés de Dexia SA

Les états financiers consolidés résumés de Dexia sont établis conformément au format de l'ANC (Autorité des Normes Comptables). Au 30 juin 2019, Dexia applique la recommandation de l'ANC n° 2017-02 du 2 juin 2017 « Relative au format des comptes consolidés des établissements du secteur bancaire établis selon les normes comptables internationales » qui annule et remplace la recommandation de l'ANC n°2013-04 du 7 novembre 2013.

Suite à l'application de la norme IFRS 16, les principaux changements dans les états financiers sont les suivants :

- Les actifs comptabilisés au titre du droit d'utilisation sont inclus dans les postes où les actifs sous-jacents correspondants seraient présentés s'ils appartenaient à Dexia. Pour la location d'immeubles de bureaux, il s'agit des postes relatifs aux « Immobilisations corporelles ».
- Les passifs locatifs sont inclus dans les « Comptes de régularisation et passifs divers ».
- Dans le compte de résultat, la charge d'amortissement de l'actif au titre du droit d'utilisation est présentée dans les « Dotations aux amortissements et aux dépréciations des immobilisations incorporelles et corporelles » et la charge d'intérêts sur la dette de location est présentée dans les « Intérêts et charges assimilées ».
- Dans le tableau des flux de trésorerie, les sorties de trésorerie liées au passif locatif sont classées dans les activités de financement pour le montant qui se rapporte au principal et dans les activités opérationnelles pour le montant qui se rapporte à la charge d'intérêts.

Suivant la position de l'IFRS IC (IFRIC Update de juin 2019), Dexia a reclassé les dettes relatives aux positions fiscales incertaines de la ligne de publication « Provisions » vers la ligne « Passifs d'Impôts courants ».

Par ailleurs, afin d'harmoniser la définition des « établissements de crédit » dans les états financiers et dans les états réglementaires FINREP, certaines contreparties ont été reclassées de « Prêts et créances sur les établissements de crédit » et « Dettes envers les établissements de crédit » respectivement vers « Prêts et créances sur la clientèle » et « Dettes envers la clientèle ».

ÉVOLUTIONS DU PÉRIMÈTRE DE CONSOLIDATION

Au 30 juin 2018

Le 17 mars 2018, Dexia a conclu un accord avec des investisseurs qualifiés concernant une transaction de gré à gré (off-market transaction) portant sur la cession de toutes ses actions dans Dexia Israël, représentant 58,89% du capital. La vente a été convenue à un prix de NIS 674 par action, pour un montant total de EUR 80 millions après imputation de divers frais et honoraires liés à la cession.

Dexia déconsolide de ce fait la société au 1^{er} janvier 2018, et enregistre dans ses comptes consolidés un gain de EUR 8 millions calculé sur la base des comptes établis par Dexia Israël au 1^{er} janvier 2018 après adoption de la norme IFRS9.

Au 30 juin 2019

A la suite de la signature d'un contrat de vente et d'achat le 14 décembre 2018 Dexia et Helaba ont conclu le 1^{er} mai 2019 la vente de Dexia Kommunalbank Deutschland (DKD), filiale bancaire allemande de Dexia, à Helaba pour un montant total de EUR 352 millions. Toutes les autorisations réglementaires ont été obtenues.

Dexia Kommunalbank Deutschland était présentée comme activité abandonnée dans les comptes consolidés depuis le quatrième trimestre 2018.

Cette transaction se traduit par une réduction d'environ EUR 24 milliards du total de bilan et par une augmentation de EUR 245 millions des *Gains et pertes comptabilisés directement en capitaux propres*. L'impact net résultant de la vente de DKD est de EUR -115 millions. Ce montant inclut la moins-value nette de cession ainsi que le résultat net de DKD au 30 juin 2019 (EUR -9,2 millions) et est comptabilisé conformément à la norme IFRS 5 en *Résultat net d'impôts des activités abandonnées*. Dexia a également mis fin, avec effet à la date de clôture de la vente, aux lettres de soutien fournies à DKD.

ÉLÉMENTS SIGNIFICATIFS REPRIS DANS LE COMPTE DE RÉSULTAT

Le résultat net part du groupe s'élevé à EUR -546 millions au 30 juin 2019 contre EUR -419 millions au 30 juin 2018.

Le produit net bancaire est négatif, à EUR -279 millions (EUR -232 millions au 30 juin 2018).

Le poste *Gains ou pertes sur instruments financiers à la juste valeur par résultat*, à EUR -112 millions (EUR -217 millions au 30 juin), reprend pour EUR -112 millions les éléments de volatilité comptable attribuables à l'évolution des paramètres de marché qui impactent directement la valorisation de certains éléments (dérivés valorisés sur la base d'une courbe OIS, CBS, calcul de la Credit Value Adjustment, de la Debit Value Adjustment et de la Funding Value Adjustment). Au 30 juin 2018, ce montant était d'EUR -217 millions.

Le poste *Gains ou pertes nets des instruments financiers à la juste valeur par capitaux propres* affiche EUR -94 millions contre EUR -40 millions au 30 juin 2018. Ces résultats s'expliquent par les cessions réalisées en ligne avec la stratégie de réduction du bilan. On note entre autres, la cession de EUR 432 millions de titres Cédulas avec une perte de EUR -33 millions. Par ailleurs, des ventes de titres logés dans la succursale de New York ont été décidées pour réduire le risque opérationnel mis en

lumière par l'analyse de leur transfert vers le siège. Le deuxième trimestre 2019 a été marqué par la cession d'un portefeuille de student loans de EUR 755 millions avec une perte de EUR -37 millions et d'un autre portefeuille d'actifs liés au secteur public de EUR 450 millions avec une perte de EUR -15 millions.

Les gains ou pertes nets résultant de la décomptabilisation d'actifs financiers au coût amorti, à EUR -60 millions (EUR -10 millions au 30 juin 2018) sont également impactés par la cession de titres logés dans la succursale de New York : la vente d'un portefeuille de titres de EUR 1,1 milliards (dont EUR 341 millions de student loans) a généré une perte de EUR -31 millions, attribuable pour EUR -19 millions aux student loans.

Le résultat net des autres activités, à EUR -5 millions, s'explique par les provisions nettes pour litiges.

Les coûts s'élèvent à EUR -208 millions (EUR -231 millions au 30 juin 2018).

Au 30 juin 2019, le poids des taxes bancaires et contributions réglementaires s'élève à EUR -73 millions, comptabilisées pour EUR -61 millions dans le poste *Charges générales d'exploitation* (en ce compris la contribution de Dexia Crediop au fonds national de résolution italien pour EUR -2 millions) et pour EUR -12 millions dans le poste *Résultat net d'impôts des activités abandonnées*, au titre de la contribution de DKD. Au 30 juin 2018, il était d'EUR -100 millions. Les *Charges générales d'exploitation* comportent également une provision pour frais de restructuration de EUR -11 millions dotée dans le cadre de la transformation de la succursale américaine DCL New York.

Le *Coût du risque de crédit* présente un produit d'EUR 23 millions (EUR 49 millions au 30 juin 2018), sous l'effet des reprises de provisions consécutives aux cessions d'actifs provisionnés (EUR 11 millions) et des évolutions de la qualité de crédit des actifs financiers.

Les *Gains ou pertes nets sur autres actifs* présentaient un résultat net positif d'EUR 8 millions au 30 juin 2018 au titre de résultat sur la cession de la participation dans Dexia Israël Bank.

Le *résultat net des activités abandonnées* s'élève à EUR -111 millions au 30 juin 2019. Celui-ci est lié à la mise en IFRS 5 et à la vente de DKD à Helaba pour EUR -115 millions et à un produit de EUR +4 millions au titre d'un litige fiscal Denizbank.

SIMPLIFICATION DE LA STRUCTURE DU GROUPE ET CONSÉQUENCES SUR LES ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS

Dans le cadre de la stratégie de simplification et de réduction de l'empreinte internationale du groupe, le conseil d'administration de Dexia du 25 février 2019 a validé le plan de transformation de la succursale DCL New York en bureau de représentation. Celui-ci aura pour effet de transférer vers la maison-mère DCL Paris tous les actifs, toutes les dettes et tous les dérivés actuellement comptabilisés chez DCL New York. De même, l'essentiel des processus opérationnels actuellement gérés par la succursale de New York seront centralisés au siège parisien.

Afin de réduire le risque opérationnel lié au transfert des instruments financiers, le conseil d'administration du 22 mai 2019 a validé les critères de sélection d'un portefeuille d'actifs américains et décidé de l'engagement du processus de vente de ces actifs.

Cette décision, prise en raison d'événements intervenus au 1^{er} semestre 2019, constitue un changement de modèle économique qui, en application d'IFRS 9, conduit à reclasser le portefeuille d'actifs concernés, d'un nominal d'EUR 5,6 milliards, de « coût amorti » en :

- « Juste valeur par résultat » pour les actifs dont la décision de cession est prise,
- « Juste valeur par capitaux propres » pour les actifs pour lesquels aucune décision de cession n'est arrêtée à ce stade.

En application d'IFRS 9, le reclassement comptable interviendra le premier jour de la période de reporting consécutive à la décision, soit le 1^{er} juillet 2019.

Sur la base des valorisations en date de reclassement, l'impact sur les capitaux propres du groupe a été estimé à un montant de l'ordre de EUR -250 millions soit un impact d'environ -0,8 % sur le ratio Total Capital de Dexia au 30 juin 2019.

Par ailleurs, eu égard à l'évolution de la réglementation et des exigences des superviseurs, au non-renouvellement de l'approche prudentielle spécifique de Dexia par la Banque centrale européenne ainsi qu'à la fin de l'accès au financement de l'Euro-system pour les entités en résolution à partir du 1^{er} janvier 2022, les conseils d'administration des 9 et 19 juillet 2019 ont décidé d'accélérer la diminution et la simplification du bilan du groupe tout en préservant la solvabilité.

Pour ce faire, la cession d'un portefeuille portant sur un nominal d'environ EUR 12 milliards est en cours d'analyse. Conformément à IFRS 9, ce portefeuille devra être reclassé de « coût amorti » vers « juste valeur par résultat » ou « juste valeur par capitaux propres » en fonction de l'intention propre à chaque actif, au 1^{er} janvier 2020.

Le reclassement des deux portefeuilles susvisés exposera Dexia à l'évolution de l'environnement macro-économique jusqu'à la date

effective de cession des actifs sélectionnés. En particulier, les capitaux propres de Dexia seront sensibles au changement de juste valeur des actifs reclassés et encore détenus en cas d'élargissement des marges de crédit, modifications des taux d'intérêts ou des cours de change.

Le conseil d'administration a réaffirmé l'intention de gestion des autres actifs commerciaux du groupe qui resteront classés au coût amorti.

NOTE DE PRESENTATION DE L'EFFET DE LA NORME IFRS 16 SUR LE BILAN AU 1^{ER} JANVIER 2019

Les principes comptables applicables pour les contrats de location à compter du 1^{er} janvier 2019 selon IFRS 16 ainsi que les principes de première application, les options et exemptions retenues sont présentés dans la note 1 respectivement dans les sections 2.5. « Mise à jour des principales méthodes comptables présentées dans la note 1.1. « Règles de présentation et d'évaluation des comptes consolidés » des états financiers annuels 2018 » et 2.1. « Textes de l'IASB et interprétations IFRIC adoptés par la Commission européenne et appliqués au 1^{er} janvier 2019 ».

L'ajustement du bilan d'ouverture repris ci-dessous résulte de l'application de IFRS 16 au 1^{er} janvier 2019.

ACTIF <i>en millions d'EUR</i>	31/12/2018	Impact IFRS 16	1/1/2019
Prêts et créances sur la clientèle, au coût amorti	35 158	4	35 162 ⁽¹⁾
Immobilisations corporelles	2	57	59 ⁽²⁾
PASSIF			
<i>en millions d'EUR</i>	31/12/2018	Impact IFRS 16	1/1/2019
Comptes de régularisation et passifs divers	411	64	475 ⁽³⁾
Provisions	368	(3)	365 ⁽⁴⁾

(1) Impact de la sous location

(2) Comptabilisation d'un actif au titre du droit d'utilisation (EUR 69,3 millions) après réduction liée aux avantages reçus dont le montant restant figurait en *Comptes de régularisation et passifs divers* (EUR -5,7 millions), après impact des sous locations (EUR -3,5 millions) et prise en compte des contrats onéreux (EUR -3 millions)

(3) Dette locative (EUR 69,3 millions) et avantages reçus (EUR -5,7 millions)

(4) Contrats onéreux (sous-location)

Le tableau ci-dessous présente la réconciliation entre le montant des loyers nets futurs au titre des locations simples irrévocables tel que publié en note 2.11.b du rapport annuel 2018 et le montant de la dette locative inscrite au bilan au 1/1/2019

<i>en millions d'EUR</i>	
Loyers nets futurs au titre des locations simples irrévocables au 31/12/2018	69
Locations court terme	(7)
Autres	8
Dette locative - montant brut	70
Actualisation	0
Dette locative au 1/1/2019	69

Pour évaluer la dette de location comptabilisée à la date de première application, Dexia a actualisé les paiements de loyers au moyen de son taux d'emprunt marginal au 1^{er} janvier 2019. Le taux moyen pondéré s'élève à 0,10 %.

NOTE II. ANALYSE PAR SEGMENT

Ayant finalisé la cession de l'ensemble des franchises commerciales prévues dans le cadre de son plan de résolution, Dexia se consacre pleinement à la gestion de ses actifs résiduels tout en veillant à préserver les intérêts des États actionnaires et garants du groupe. En ligne avec

le profil du groupe, la performance de Dexia est appréhendée au niveau consolidé sur la base d'une seule division appelée « Gestion des activités en extinction », sans allocation spécifique de financement et de charges opérationnelles par segment d'activité.

NOTE III. TAUX DE CHANGE

TAUX DE CHANGE						
		Taux de clôture			Taux moyen	
		30/06/2018	31/12/2018	30/06/2019	30/06/2018	30/06/2019
Dollar US	USD	1,1660	1,1430	1,1386	1,2069	1,1311

NOTE IV. JUSTE VALEUR

Certains montants ne s'additionnent pas en raison d'arrondis.

ÉVALUATION ET HIÉRARCHIE DES JUSTES VALEURS

Principes de valorisation

IFRS 13 définit la juste valeur comme étant le prix qui serait reçu pour vendre un actif ou payé pour transférer un passif lors d'une transaction ordonnée entre des intervenants de marché à la date d'évaluation.

Les prix de marché cotés pour des actifs ou passifs identiques sont utilisés pour évaluer les justes valeurs lorsqu'il existe un marché actif. Ces prix de marché sont en effet la meilleure estimation de la juste valeur d'un instrument financier.

Si l'instrument financier n'est pas traité sur un marché actif, des techniques de valorisation sont utilisées. Le choix de la technique de valorisation doit être approprié aux circonstances et le niveau d'évaluation doit refléter ce que serait la juste valeur dans les conditions de marché actuelles. Les techniques de valorisation utilisées par Dexia maximisent l'utilisation de données observables et minimisent l'utilisation de données non observables.

Le modèle de valorisation devrait prendre en compte tous les facteurs que les acteurs du marché prendraient en considération pour valoriser l'instrument. Évaluer la juste valeur d'un instrument financier requiert la prise en compte des conditions de marché existantes au moment de l'évaluation. Dans la mesure où des données observables sont disponibles, elles doivent être incorporées dans le modèle.

Les instruments financiers de Dexia reconnus à la juste valeur au bilan ou pour lesquels une juste valeur est calculée à des fins de présentation en annexe, sont classés selon les niveaux définis par la hiérarchie IFRS des justes valeurs. La définition des niveaux retenue par Dexia est celle que l'on retrouve dans le texte de la norme IFRS 13 :

- Niveau 1 : prix cotés (non ajustés) sur des marchés actifs pour des actifs ou passifs identiques.
- Niveau 2 : techniques de valorisation basées sur des données, autres que les prix cotés inclus dans les données de niveau 1, qui sont observables directement ou indirectement.
- Niveau 3 : techniques de valorisation basées de façon significative sur des données non observables.

Selon la politique de Dexia, les transferts d'un niveau à l'autre de la hiérarchie des justes valeurs sont effectués à la juste valeur à la date de clôture.

Techniques de valorisation

Les principes de valorisation retenus par Dexia pour ses instruments financiers (instruments mesurés à la juste valeur par résultat, actifs financiers mesurés à la juste valeur par capitaux propres (en autres éléments du résultat global) et valorisations pour les annexes) peuvent être résumés comme suit :

1. Instruments financiers comptabilisés à la juste valeur (détenus à des fins de transaction, détenus à des fins autres que de transaction obligatoirement évalués à la juste valeur par le biais du compte de résultat, désignés à la juste valeur par le résultat, évalués à la juste valeur par capitaux propres (en autres éléments du résultat global), dérivés)

Instruments financiers évalués à la juste valeur pour lesquels des cotations de marché fiables sont disponibles

Si le marché est actif, les prix cotés disponibles correspondent à la meilleure évidence de juste valeur et seront donc utilisés pour les valorisations.

Ces prix de marché utilisés dans un marché actif pour des instruments identiques sans ajustement répondent aux conditions requises pour l'inclusion dans le niveau 1 de la hiérarchie de juste valeur telle que définie dans IFRS 13, contrairement à l'utilisation de prix cotés sur des marchés non actifs ou l'utilisation de spreads cotés.

Instruments financiers à la juste valeur pour lesquels il n'existe pas de prix de marché fiable et pour lesquels les valorisations sont obtenues par des techniques d'évaluation

Dexia utilise pour ses valorisations des approches s'appuyant autant que possible sur des données de marché observables. Ces valorisations s'appuient sur des fournisseurs de données de marché externes indépendants et des approches quantitatives standard. Les départements Financial Market Risk et Product Control établissent un suivi régulier de la qualité des valorisations :

- les valorisations d'instruments dérivés sont confrontées à celles d'un panel de contreparties et analysées lors d'un comité mensuel ad hoc ;
- les niveaux d'exécution des opérations sont utilisés pour s'assurer de la qualité des approches de valorisation ;
- une revue régulière des approches de valorisation est faite et soumise à la validation du département Validation.

Pour être éligible à la juste valeur de niveau 2, seules des données de marché observables peuvent être utilisées de manière significative. Les données que Dexia intègre dans ses modèles de valorisation sont soit directement observables (prix), soit indirectement observables (spreads) ou bien encore sont le résultat de l'utilisation de prix ou de spreads directement observables sur des instruments similaires. Les justes valeurs d'instruments financiers qui utilisent significativement des données inobservables ou des hypothèses retenues par Dexia doivent être qualifiées en niveau 3 pour les besoins de publication dans les annexes.

La gouvernance en matière de juste valeur est assurée par plusieurs comités en charge des sujets liés à la valorisation. Le comité de direction, qui est le comité de gouvernance du niveau le plus élevé, supervise les principales décisions prises par les comités des niveaux subordonnés (comité des risques de marché et comité de validation). Cette gouvernance assure un cadre de contrôle solide sur les sujets liés à la valorisation ainsi que l'indépendance entre le front office, l'équipe des risques de marché et l'équipe de validation, dans le but de produire des estimations de juste valeur fiables pour la surveillance des risques de l'activité de négociation ainsi que pour une présentation fidèle de la situation financière et de la solvabilité du groupe. Les principes de valorisation généraux de Dexia assurent l'utilisation de prix cotés et observables, lorsqu'ils sont disponibles, ou de modèles de valorisation qui prennent en compte tous les facteurs que les acteurs du marché prendraient en considération. Les modèles sont développés par le front office « Financements et marchés » ou le département Financial Market Risk et sont validés par le département Validation. Selon leurs disponibilités, les données peuvent provenir de différentes sources telles que les cotations de prix négociables ou cours indicatifs. Elles sont produites par le département Product Control. Un inventaire des produits est régulièrement effectué, avec la revue des principales caractéristiques, la matérialité et le statut du modèle.

Lorsqu'il n'existe pas de marché actif, les titres et les prêts sont valorisés en maximisant l'utilisation de données de marché.

Dexia utilise un modèle de flux de trésorerie actualisés basé sur des spreads de crédit. Le spread de crédit est estimé sur la base des données directement disponibles auprès de contributeurs externes (Bloomberg, Markit...) ou, lorsqu'aucune donnée n'est disponible pour un instrument, sur la base de la courbe de crédit de l'émetteur ajustée pour tenir compte des caractéristiques spécifiques des titres considérés (maturité...) ou, à défaut, sur la base de spreads disponibles pour des instruments similaires sur le marché (secteur, notation, devise).

S'agissant de la valorisation des dérivés, Dexia ajuste la valeur de marché pour tenir compte des risques de contreparties (Credit Valuation Adjustment (CVA)/ Debit Valuation Adjustment (DVA)) et de financements (Funding Valuation Adjustment (FVA)).

La CVA reflète le risque de défaut de la contrepartie et la DVA reflète le risque de crédit propre de Dexia.

Dexia distingue deux marchés pour l'estimation de la CVA/DVA :

- Le marché des dérivés collatéralisés donnant lieu à l'échange quotidien de collatéral pour lesquels la CVA/DVA est calculée sur la base des variations de valeurs anticipées sur la période de marge en risque.
- Le marché des dérivés non collatéralisés pour lesquels il existe un risque sur la juste valeur du dérivé en date d'arrêt ainsi que sur les variations de valeur anticipées sur la durée de vie du dérivé.

Sur la base de projections, les expositions positives anticipées sont utilisées pour le calcul de la CVA alors que les expositions négatives anticipées sont utilisées pour le calcul de la DVA.

Pour l'estimation de la CVA/DVA, les paramètres de probabilité de défaut (PD) utilisés sont déterminés sur la base de données et de conventions de marché. Les paramètres de perte en cas de défaut (LGD) sont

basés sur des conventions de marché ou sur des statistiques internes qui prennent en compte des taux de recouvrement spécifiques observés.

Suivant les hypothèses que les participants de marché prendraient en considération pour évaluer la juste valeur, Dexia utilise la courbe des taux au jour le jour (OIS) comme courbe d'actualisation pour tous les dérivés, quelle que soit leur collatéralisation.

La Funding Valuation Adjustment (FVA) prend en compte les coûts de financement associés aux instruments dérivés non collatéralisés. Ces dérivés non collatéralisés n'étant pas assujettis à des appels de marge, la banque bénéficie d'une économie de financement ou en supporte le coût suivant le sens de sa position nette au bilan, correspondant aux valeurs de marché de ces instruments dérivés.

Le niveau de coût de financement utilisé dans la détermination de la FVA reflète le financement de l'exposition des dérivés non collatéralisés à des taux différents de ceux au jour le jour.

Dexia continuera à faire évoluer ses modèles au fil des trimestres en fonction de l'évolution des pratiques de marché.

2. Instruments financiers comptabilisés au coût amorti (évaluation pour l'annexe sur la juste valeur)

Ces instruments sont valorisés selon la même approche que celle décrite ci-dessus pour les instruments reconnus à la juste valeur au bilan.

JUSTE VALEUR DES INSTRUMENTS FINANCIERS

Les tableaux suivants comparent la juste valeur et la valeur comptable des instruments financiers non évalués à la juste valeur.

JUSTE VALEUR DES INSTRUMENTS FINANCIERS						
<i>en millions d'EUR</i>	31/12/2018 Activités poursuivies			31/12/2018 Activités destinées à être cédées		
	Valeur comptable	Juste valeur	Ajustement de juste valeur non comptabilisé	Valeur comptable	Juste valeur	Ajustement de juste valeur non comptabilisé
Caisse, banques centrales	9 269	9 269	0	234	234	0
Titres au coût amorti	45 502	38 719	(6 783)	2 789	2 736	(53)
Prêts et créances sur les établissements de crédit et assimilés, au coût amorti	23 665	23 824	159	2 354	2 366	12
Prêts et créances sur la clientèle, au coût amorti	35 158	30 443	(4 715)	14 723	15 414	691
Dettes envers les établissements de crédit et assimilés	20 091	20 216	125	1 065	1 067	2
Dettes envers la clientèle	4 873	4 818	(55)	2 139	2 141	2
Dettes représentées par un titre	67 960	68 219	259	16 614	16 706	92
Dettes subordonnées	126	125	(1)			

JUSTE VALEUR DES INSTRUMENTS FINANCIERS			
<i>en millions d'EUR</i>	30/06/2019		
	Valeur comptable	Juste valeur	Ajustement de juste valeur non comptabilisé
Caisse, banques centrales	6 752	6 752	0
Titres au coût amorti	45 492	38 842	(6 650)
Prêts et créances sur les établissements de crédit et assimilés, au coût amorti	26 588	26 774	186
Prêts et créances sur la clientèle, au coût amorti	35 293	30 480	(4 814)
Dettes envers les établissements de crédit et assimilés	19 659	19 890	231
Dettes envers la clientèle	3 004	3 005	1
Dettes représentées par un titre	66 519	67 244	725
Dettes subordonnées	19	19	0

ANALYSE DE LA JUSTE VALEUR DES INSTRUMENTS FINANCIERS

Les tableaux ci-dessous présentent une analyse de la juste valeur des actifs et des passifs financiers, en fonction du niveau d'observabilité de la juste valeur (niveau 1 à 3). L'évaluation à la juste valeur est récurrente pour les instruments financiers comptabilisés à la juste valeur. L'évaluation non-récurrente à la juste valeur est non significative chez Dexia.

JUSTE VALEUR DES ACTIFS FINANCIERS (ÉVALUATION RÉCURRENTE)				
en millions d'EUR	31/12/2018			Total
	Niveau 1	Niveau 2	Niveau 3	
	Activités poursuivies			
Actifs financiers à la juste valeur par résultat	113	9 074	4 234	13 421
Actifs financiers détenus à des fins de transaction		6 386	3 772	10 158
- Instruments dérivés de transaction		6 386	3 772	10 158
Actifs financiers détenus à des fins autres que de transaction obligatoirement évalués à la juste valeur par le biais du compte de résultat	113	2 688	462	3 263
- Titres de créance	28	30	194	252
- Prêts et créances		2 658	236	2 894
- Instruments de capitaux propres	85		32	117
Instruments dérivés de couverture		962	301	1 263
Actifs financiers à la juste valeur par capitaux propres	1 975	2 866	76	4 916
- Titres de créance	1 969	2 111	62	4 142
- Prêts et créances		727	9	736
- Instruments de capitaux propres désignés à la juste valeur par capitaux propres	6	28	5	39
TOTAL	2 088	12 902	4 611	19 600

JUSTE VALEUR DES ACTIFS FINANCIERS (ÉVALUATION RÉCURRENTE)				
en millions d'EUR	31/12/2018			Total
	Niveau 1	Niveau 2	Niveau 3	
	Activités destinées à être cédées			
Actifs financiers à la juste valeur par résultat	32	633	61	726
Actifs financiers détenus à des fins de transaction		195		195
- Instruments dérivés de transaction		195		195
Actifs financiers détenus à des fins autres que de transaction obligatoirement évalués à la juste valeur par le biais du compte de résultat	32	438	61	531
- Titres de créance	32	134	45	211
- Prêts et créances		304	17	320
Instruments dérivés de couverture		2 914	245	3 159
Actifs financiers à la juste valeur par capitaux propres			122	122
- Prêts et créances			122	122
TOTAL	32	3 547	428	4 007

JUSTE VALEUR DES PASSIFS FINANCIERS (ÉVALUATION RÉCURRENTÉ)

en millions d'EUR	31/12/2018 Activités poursuivies			Total
	Niveau 1	Niveau 2	Niveau 3	
Passifs financiers à la juste valeur par résultat		7 441	4 431	11 872
- <i>Passifs financiers désignés comme évalués à la juste valeur par le biais du compte de résultat</i>		1 065		1 065
- <i>Instruments dérivés de transaction</i>		6 376	4 431	10 807
Instruments dérivés de couverture		10 587	10 564	21 151
TOTAL		18 028	14 995	33 023

JUSTE VALEUR DES PASSIFS FINANCIERS (ÉVALUATION RÉCURRENTÉ)

en millions d'EUR	31/12/2018 Activités destinées à être cédées			Total
	Niveau 1	Niveau 2	Niveau 3	
Passifs financiers à la juste valeur par résultat		378	147	525
- <i>Instruments dérivés de transaction</i>		378	147	525
Instruments dérivés de couverture		3 054	649	3 703
TOTAL		3 432	796	4 228

JUSTE VALEUR DES ACTIFS FINANCIERS (ÉVALUATION RÉCURRENTE)				
en millions d'EUR	30/06/2019			
	Niveau 1	Niveau 2	Niveau 3	Total
Actifs financiers à la juste valeur par résultat	113	10 012	5 118	15 243
Actifs financiers détenus à des fins de transaction		8 021	4 170	12 191
- Instruments dérivés de transaction		8 021	4 170	12 191
Actifs financiers détenus à des fins autres que de transaction obligatoirement évalués à la juste valeur par le biais du compte de résultat	113	1 990	948	3 052
- Titres de créance	28	30	180	238
- Prêts et créances		1 961	749	2 709
- Instruments de capitaux propres	86		19	105
Instruments dérivés de couverture		1 023	288	1 311
Actifs financiers à la juste valeur par capitaux propres	1 293	1 259	74	2 626
- Titres de créance	1 287	446	62	1 795
- Prêts et créances		786	7	793
- Instruments de capitaux propres désignés à la juste valeur par capitaux propres	6	27	5	38
TOTAL	1 406	12 294	5 480	19 180

JUSTE VALEUR DES PASSIFS FINANCIERS (ÉVALUATION RÉCURRENTE)				
en millions d'EUR	30/06/2019			
	Niveau 1	Niveau 2	Niveau 3	Total
Passifs financiers à la juste valeur par résultat		9 211	5 578	14 790
- Passifs financiers désignés comme évalués à la juste valeur par le biais du compte de résultat		1 144		1 144
- Instruments dérivés de transaction		8 068	5 578	13 646
Instruments dérivés de couverture		10 147	11 797	21 944
TOTAL		19 359	17 375	36 734

TRANSFERTS ENTRE NIVEAU 1 ET NIVEAU 2

Les tableaux ci-dessous présentent les montants des instruments financiers évalués à la juste valeur de façon récurrente, détenus à la fin de la période et dont la méthodologie de valorisation a été transférée entre niveau 1 et niveau 2.

en millions d'EUR	30/06/2019	
	De niveau 1 à niveau 2	De niveau 2 à niveau 1
Actifs financiers à la juste valeur par capitaux propres – Titres de créance		56
TOTAL ACTIFS FINANCIERS		56

Au 30 juin 2018, il n'y a pas eu de transferts entre niveau 1 et niveau 2.

ANALYSE DE L'ÉVOLUTION DU NIVEAU 3

	30/06/2018									
	Ouverture	Total gains ou pertes en résultat	Total gains ou pertes latents ou différés	Achats	Ventes	Règlements	Transferts en niveau 3	Transferts hors du niveau 3	Autres variations ⁽¹⁾	Clôture
<i>en millions d'EUR</i>										
Actifs détenus à des fins autres que de transaction, obligatoirement évalués à la juste valeur par résultat										
- Titres de créances	662	(38)				(7)		(291)	2	328
- Prêts et créances	375	228				(10)		(329)		263
- Instruments de capitaux propres	67	(3)				(14)			1	50
Instruments dérivés de transaction	3 423	301			(61)		257		34	3 954
Instruments dérivés de couverture	850	(81)	(20)				47	(15)	2	784
Actifs financiers à la juste valeur par capitaux propres										
- Titres de créances	5 821	(3)			(1 173)	(16)		(4 588)	21	62
- Prêts et créances	137	(2)	1			(8)				128
- Instruments de capitaux propres	6									6
TOTAL ACTIFS FINANCIERS	11 340	401	(19)		(1 234)	(54)	305	(5 223)	60	5 576
Instruments dérivés de transaction	4 342	29			(91)	(67)	396		36	4 645
Instruments dérivés de couverture	12 099	(1 210)	(30)	579	(151)		171		119	11 577
TOTAL PASSIFS FINANCIERS	16 441	(1 181)	(30)	579	(242)	(67)	567		155	16 222

(1) Les autres variations comprennent notamment les écarts de change pour les sociétés en euros et les écarts de conversion pour les sociétés en devises. A l'actif, ils s'élèvent à EUR 78 millions reconnus en résultat et à EUR -17 millions comptabilisés en *Gains et pertes comptabilisés directement en capitaux propres*. Au passif, ceux-ci s'élèvent à EUR 155 millions reconnus en résultat.

Les montants de transfert en niveau 3 ou hors du niveau 3 sont les montants de juste valeur des instruments financiers à la date de clôture. Ils dépendent de la liquidité et de l'observabilité des paramètres de marché.

	30/06/2019								
	Ouverture	Total gains ou pertes en résultat	Total gains ou pertes latents ou différés	Règlements	Transferts en niveau 3	Transferts hors du niveau 3	Autres variations ⁽¹⁾	Changements dans le périmètre de consolidation ⁽²⁾	Clôture
<i>en millions d'EUR</i>									
Actifs détenus à des fins autres que de transaction, obligatoirement évalués à la juste valeur par résultat									
- Titres de créances	194	(14)					1		180
- Prêts et créances	236	(15)		(3)	530				748
- Instruments de capitaux propres	32	(12)		(1)					19
Instruments dérivés de transaction	3 772	437				(23)	(17)		4 170
Instruments dérivés de couverture	301	24	(1)			(36)			288
Actifs financiers à la juste valeur par capitaux propres									
- Titres de créances	62								62
- Prêts et créances	9		(1)		4	(5)			7
- Instruments de capitaux propres	5								5
Actifs financiers à la juste valeur inclus en actifs non courants destinés à être cédés	428							(428)	0
TOTAL ACTIFS FINANCIERS	5 039	420	(2)	(5)	534	(63)	(16)	(428)	5 480
Instruments dérivés de transaction	4 431	1 180			1	(22)	(13)		5 578
Instruments dérivés de couverture	10 564	824	92		326		(9)		11 797
Passifs financiers à la juste valeur inclus en dettes liées aux actifs non courants destinés à être cédés	795							(795)	0
TOTAL PASSIFS FINANCIERS	15 790	2 004	92		327	(22)	(21)	(795)	17 375

(1) Les autres variations comprennent notamment les écarts de change pour les sociétés en euros et les écarts de conversion pour les sociétés en devises. A l'actif, ils s'élèvent à EUR -16 millions reconnus en résultat. Au passif, ceux-ci s'élèvent à EUR -21 millions reconnus en résultat.

(2) Cession de Dexia Kommunalbank Deutschland.

Les montants de transfert en niveau 3 ou hors du niveau 3 sont les montants de juste valeur des instruments financiers à la date de clôture. Ils dépendent de la liquidité et de l'observabilité des paramètres de marché.

SENSIBILITÉ DE LA VALEUR DE MARCHÉ DES INSTRUMENTS FINANCIERS DE NIVEAU 3 AUX CHANGEMENTS D'HYPOTHÈSES RAISONNABLEMENT POSSIBLES

Le groupe Dexia mesure la juste valeur des instruments financiers en utilisant partiellement des paramètres non observables. Ce caractère non observable induisant un certain degré d'incertitude sur la valorisation de ces instruments financiers, une analyse de la sensibilité de la juste valeur des instruments valorisés à partir de paramètres non

observables a été réalisée au 30 juin 2019. L'analyse de la sensibilité a été faite soit en valorisant les instruments financiers à l'aide de paramètres raisonnablement possibles, soit en appliquant des hypothèses fondées sur la politique d'ajustements de valorisation de l'instrument financier concerné.

Le tableau ci-dessous présente de façon synthétique les actifs et passifs financiers classés en niveau 3 pour lesquels des changements d'hypothèses concernant un ou plusieurs paramètres non observables

entraîneraient une variation significative de la valeur de marché au 30 juin 2019.

Instruments financiers	Paramètres non observables	Hypothèses alternatives		Impacts sur la juste valeur	
		Défavorables	Favorables	Défavorables (millions d'Eur)	Favorables (millions d'Eur)
Obligations	Spread de crédit	+ / - un écart-type		(1,4)	1,4
Prêts	Spread de crédit	365 bps	80bps	(67,2)	35,1
CDS	Spread de crédit	+ / - un écart-type		(14,4)	13,8
Dérivés	Taux d'intérêt	+ / - un écart-type		(23,1)	23,1
	Spread de CBS	+ / - un écart-type		(13,3)	13,3
	Inflation	+ / - un écart-type		(3,2)	3,2
TOTAL				(122,6)	90,0

Le paramètre inobservable dans la valorisation des obligations et des dérivés sur événement de crédit (CDS) classés en niveau 3 est le spread de crédit. Les hypothèses alternatives utilisées pour mesurer la sensibilité de ces instruments financiers se basent sur la dispersion des spreads utilisés pour leur valorisation, et consistent à appliquer aux spreads une variation correspondant à +/- un écart-type. La sensibilité de la juste valeur des obligations est ainsi estimée varier entre EUR -1,4 millions pour le scénario défavorable et EUR +1,4 millions pour le scénario favorable, et celle des CDS est estimée varier entre EUR -14,4 millions pour le scénario défavorable et EUR +13,8 millions pour le scénario favorable.

Pour les prêts classés en niveau 3, les hypothèses alternatives consistent en l'utilisation des spreads minimum et maximum observés lors de la valorisation des actifs similaires par Dexia. L'impact de ces hypothèses alternatives est estimé à EUR -67,2 millions pour le scénario défavorable et à EUR +35,1 millions pour le scénario favorable.

Pour les dérivés classés en niveau 3, les données de marché inobservables sont principalement le taux d'intérêt, l'inflation et le spread des swaps de devises (CBS). Les hypothèses alternatives utilisées par Dexia pour les dérivés se basent sur la dispersion des données de marchés disponibles par facteur de risque et par pilier, et la sensibilité de la juste valeur de chaque dérivé est ensuite déterminée pour une variation égale à +/- un écart-type. L'impact total sur la juste valeur est estimé varier entre EUR -39,6 millions pour le scénario défavorable et EUR +39,6 millions pour le scénario favorable.

Au 30 juin 2018, pour les obligations valorisées en niveau 3 et classées en portefeuille à la juste valeur par capitaux propres, la sensibilité de la réserve de juste valeur des titres à ces approches alternatives avait été estimée varier entre EUR -0,48 millions et EUR +0,48 millions. Pour les obligations valorisées en niveau 3 et classées en portefeuille à la juste valeur par résultat, la sensibilité de la juste valeur des titres à ces approches alternatives avait été estimée varier entre EUR -0,95 millions et EUR +0,95 millions.

L'effet des hypothèses alternatives sur les spreads de crédit sur les valeurs des CDS de Dexia avait été estimé à des montants avant taxes de EUR +14,1 millions (scénario positif) ou de EUR -14,7 millions (scénario négatif)

Au 30 juin 2018, concernant les prêts à la juste valeur classés en niveau 3, deux paramètres non observables avaient été identifiés : les spreads de crédit et un spread additionnel appelé « add-on de structure » pour tenir compte de la complexité du prêt. Les spreads de crédit utilisés pour la valorisation provenaient principalement des marchés primaire et secondaire d'obligations et de prêts. Leur calibration dépendait essentiellement du secteur d'activité et du risque pays. Le portefeuille de prêts à la juste valeur de niveau 3 se composait d'une cinquantaine de positions majoritairement au Secteur Public Local italien.

L'impact de ces hypothèses alternatives avait été estimé à EUR -27,1 millions pour le scénario le plus défavorable et à EUR +25,4 millions pour le scénario le plus favorable.

NOTE V. TRANSACTIONS AVEC DES PARTIES LIÉES

Nous renvoyons ici à la partie «Informations aux actionnaires» du rapport de gestion, page 18 et à l'annexe 4.4 Transactions avec des parties liées du rapport annuel Dexia 2018.

ATTESTATION DE LA PERSONNE RESPONSABLE

Le conseil d'administration atteste, au nom et pour le compte de la société, qu'à sa connaissance :

- a) le jeu d'états financiers consolidés résumés, établi conformément aux normes comptables applicables, donne une image fidèle du patrimoine, de la situation financière et des résultats de la société et des entreprises comprises dans la consolidation ;
- b) le rapport de gestion contient un exposé fidèle des informations qui doivent y figurer selon la réglementation applicable.

Fait à Bruxelles, le 6 septembre 2019.

Wouter Devriendt
Administrateur délégué et président du comité de direction
Dexia SA

RAPPORT D'EXAMEN LIMITÉ SUR L'INFORMATION FINANCIÈRE INTERMÉDIAIRE CONSOLIDÉE POUR LE SEMESTRE CLÔTURÉ LE 30 JUIN 2019

Au conseil d'administration

Dans le cadre de notre mandat de commissaires, nous vous faisons rapport sur l'information financière intermédiaire consolidée. Cette information financière intermédiaire consolidée comprend le bilan consolidé, le compte de résultat consolidé, les états du résultat net et gains et pertes comptabilisés directement en capitaux propres, le tableau de variation des capitaux propres consolidés, le tableau des flux de trésorerie consolidé et les notes I à V y afférentes (conjointement l'« information financière intermédiaire consolidée ») de Dexia SA (la « société ») et ses filiales (conjointement le « groupe ») pour la période de six mois clôturée le 30 juin 2019 comme repris dans le Rapport financier S1 2019 de Dexia SA.

Rapport sur l'information financière intermédiaire consolidée

Nous avons effectué l'examen limité de l'information financière intermédiaire consolidée de Dexia SA (la « société ») et ses filiales (conjointement le « groupe »), préparée conformément à la norme internationale d'information financière IAS 34 – *Information financière intermédiaire* telle qu'adoptée dans l'Union Européenne.

Le total de l'actif mentionné dans l'information financière intermédiaire consolidée s'élève à 134 634 millions EUR et la perte consolidée (part du groupe) de la période s'élève à 546 millions EUR.

Le conseil d'administration est responsable de l'établissement et de la présentation sincère de cette information financière intermédiaire consolidée conformément à IAS 34 – *Information financière intermédiaire* telle qu'adoptée dans l'Union Européenne. Notre responsabilité est d'exprimer une conclusion sur cette information financière intermédiaire consolidée sur la base de notre examen limité.

Etendue de l'examen limité

Nous avons effectué notre examen limité selon la norme internationale ISRE 2410 – *Examen limité d'informations financières intermédiaires effectué par l'auditeur indépendant de l'entité*. Un examen limité d'informations financières intermédiaires consiste en des demandes d'informations, principalement auprès des personnes responsables des questions financières et comptables, et dans la mise en œuvre de procédures analytiques et d'autres procédures d'examen limité. L'étendue d'un examen limité est très inférieure à celle d'un audit effectué selon les normes internationales d'audit (International Standards on Auditing) et en conséquence, ne nous permet pas d'obtenir l'assurance que nous avons relevé tous les faits significatifs qu'un audit permettrait d'identifier. En conséquence, nous n'exprimons pas d'opinion d'audit sur l'information financière intermédiaire consolidée.

Conclusion

Sur la base de notre examen limité, nous n'avons pas relevé de faits qui nous laissent à penser que l'information financière intermédiaire consolidée de Dexia SA n'est pas établie, à tous les égards importants, conformément à IAS 34 – *Information financière intermédiaire* telle qu'adoptée dans l'Union Européenne.

Paragraphe d'observation concernant l'application des règles d'évaluation

Sans remettre en cause la conclusion exprimée ci-dessus, nous attirons votre attention sur la Note I.1 des états financiers consolidés résumés repris dans le rapport financier S1 2019, dans laquelle le conseil d'administration justifie que les états financiers consolidés résumés au 30 juin 2019 ont été établis selon les règles comptables applicables en situation de continuité d'exploitation (*going concern*) conformément aux critères d'IAS 1.

Zaventem et Bruxelles, le 10 septembre 2019

Les commissaires

DELOITTE Réviseurs d'Entreprises
SCRL
Représentée par Yves Dehogne

Mazars Réviseurs d'Entreprises
SCRL
Représentée par Xavier Doyen

CONTACT

Dexia SA

Bastion Tower – Place du Champ de Mars 5 – 1050 Bruxelles – Belgique

Tour CBX – 1, passerelle des Reflets – La Défense 2 – 92913 La Défense Cedex – France

IBAN BE 61 0682 1136 2017 – BIC GKCC BE BB – RPM Bruxelles TVA BE 0458.548.296

Service presse

E-mail : pressdexia@dexia.com

Tél. Bruxelles : (32) 2 213 57 39

Tél. Paris : (33) 1 58 58 58 49

Investor Relations

E-mail : investor.relations@dexia.com

Tél. Bruxelles : (32) 2 213 57 66

Tél. Paris : (33) 1 58 58 82 48

Site web

www.dexia.com

CALENDRIER FINANCIER

DATES

11 mars 2020

20 mai 2020

ÉVÉNEMENTS

Publication des résultats au 31 décembre 2019

Assemblée générale pour l'exercice 2019

Le rapport financier S1 2019 de Dexia est une publication de la direction de la Communication du groupe. Ce document est également disponible en néerlandais et en anglais.